J. A. 28e année — Le N° 10 ct.,

Administration et rédaction :
MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone 026 / 6 10 52
Chèques postaux II c 52

TARIF DES ANNONCES :
Valais le mm. 12 ct.
Suisse » 13 ct.
Etranger » 15 ct.
Réclames Valais » 30 ct.
Réclames Suisse » 30 ct.
Mortuaires » 25 ct.

Le Rhône

Journal valaisan indépendant paraissant le mardi et le vendredi

Vendredi 19 août 1955 N° 66

ABONNEMENTS
par année :
2 fois par semaine Fr. 10,-
(mardi et vendredi)
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 13,30
Bulletin Officiel 7,50

Organe officiel de l'Association cantonale valaisanne de football

Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et juqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Prèdzin patouè

Une rencontre des patois, et aussi des patoisants et de leurs amis, aura lieu à Villa sur Sierre, au début d'octobre, sous le patronage des plus hautes autorités du canton, de la Société suisse des traditions populaires, du Heimatschutz, des Amis du patois, du Glossaire des patois romands.

Uniront leurs efforts pour la réussite de cette fête : les Compagnons de Saint-Ginier, les Compagnons des Arts de Sierre, les Fifres et tambours sierrois, le Théâtre de Muraz, l'Ecole cantonale des Beaux-Arts.

Toute la gamme des parlers du Valais composera une symphonie qui, dans la cour du château de Villa, chantera un pays haut en couleurs dans cette période de l'année généralement riche de tons.

Les patoisants d'Aoste, dont la participation à cette manifestation est d'ores et déjà assurée, apporteront leur note particulière, plus sonore parce que plus riche en consonances du Midi.

Que voilà une bien grande manifestation de sympathie en faveur d'un idiome en passe de disparaître ! C'est vrai, mais n'en va-t-il pas souvent ainsi dans la vie ? et n'est-ce pas quand on a perdu une chose qu'on en apprécie davantage l'utilité ? Quand un ami, un parent nous ont quittés pour un monde meilleur, ne nous rendons-nous pas mieux compte de leurs qualités et par conséquent de la perte que nous venons d'éprouver ?

Il en va un peu de même avec les patois. Au siècle dernier, ils avaient encore droit de cité dans tous nos villages de la plaine et de la montagne ; et ils ne se trouvaient pas même empruntés dans les rues de Sierre et de Martigny où éclatait à chaque instant leur belle tonalité.

A la fin du XIXe siècle et au début de celui-ci, on leur livra une guerre sans pitié à l'école et dans la famille. On en vint bientôt à se persuader que parler patois constituait une tare et que ceux qui persistaient à utiliser cet idiome étaient ou des minus ou des rétrogrades. De nombreux maîtres d'école le prescrivirent impitoyablement.

Les Valaisans qui s'en allèrent gagner leur vie dans des cantons plus « évolués » furent souvent moqués à cause de leur savoureux accent local qu'ils imputèrent à tort au patois ; revenus au pays, ils menèrent campagne, dans leur famille du moins, contre ce dialecte qui nous ridiculisait et nous faisait passer pour des gens retardés, fermés au progrès.

A la même époque, Mistral portait sur les fonts baptismaux *Mireille*, son immortel chef-d'œuvre qui attira l'attention des amis des traditions populaires et aussi des philologues et des lettrés sur les dialogues provençaux destinés à disparaître, et que les félibres s'efforçaient de sauver de l'oubli.

Nos patois eux aussi disparaîtront certainement, remplacés par un français populaire au vocabulaire simplifié au maximum et de ce fait vide d'expression, qui ne saurait en aucune façon se substituer avantageusement à eux. Oui, comme beaucoup de traditions et de coutumes ravissantes, nos patois se meurent, tués par le progrès. Aujourd'hui les relations sont plus nombreuses qu'autrefois ; on ne reste plus constamment chez soi ; des alliances se contractent hors des frontières communales et cantonales ; on a donc besoin d'une commune mesure d'expression. Le patois avec ses dialectes divers ne saurait être un trait d'union entre les diverses régions du pays. C'est dommage, et c'est bien pourquoi, quoi que l'on fasse en sa faveur, ce sera bientôt une langue tout à fait morte, considérée tout au plus comme curiosité linguistique.

Raison de plus de conserver par le texte écrit, et par le disque et le chant, le savoureux langage de nos ancêtres, d'en fixer les règles, certes, mais surtout l'esprit souvent caustique et fin qui cadre si bien avec la plupart de nos traditions populaires ; car elles aussi s'effritent, comme il arrive aux murs construits en des temps immémoriaux.

Les Jeanjaquet, les Gauchat, le Tappolet, les trois Suisses comme on s'est plu à les appeler, ont recueilli pendant plus d'un quart de siècle les matériaux permettant de fixer de façon scientifique les règles de nos divers idiomes.

Mais l'œuvre de nos patoisants locaux est tout aussi méritoire parce qu'elle est vivante et mouvante, qu'elle retarde une agonie que chacun entrevoit et regrette, et qu'elle entoure le mourant des soins les plus attentifs, recueillant d'autant plus religieusement cet héritage qu'il est d'ordre spirituel et moral.

Le patois mérite bien cela ; il n'est pas comme beaucoup le croient un idiome ne permettant que la seule expression d'idées rudimentaires et frustes. Au contraire, il connaît des nuances qu'on ne peut exprimer en français, et il a des mots qui n'ont pas leur équivalent dans le parler de l'Ile de France. Ainsi cette expression savoureuse « aller aux cerises » que le français renie et qui est traduite directement du patois ; ainsi encore ces composés : *chi.an ; antan ; dian.jantan ; andian. dian.jantan ;* et encore ces diminutifs qui constituent toute une gamme et n'ont qu'un seul correspondant en français, « morceau » : *bocon, boconèt, mouè, mouèjet, mouèjenet ;* « un peu » : *pipi, pipimi, pipion, pipionet*, etc. Enfin, l'emploi constant du *passé surcomposé* permet lui aussi de mieux préciser et de mieux nuancer la pensée : *j'ai eu fait cela. j'ai eu braconné.*

Comme on le voit, le patois a ses particularités et ses finesses ; d'autre part, il n'a pas démérité ; mais il faut se rendre à l'évidence, ses jours sont comptés. Aussi c'est avec un sentiment de mélancolie que l'on assiste à la disparition lente de cet idiome, savoureux comme nos vieux crus, pittoresque comme nos villages montagnards et comme ce sol valaisan sur lequel il s'est développé et modifié, tirant de la terre elle-même son charme pénétrant.

CL...n.

Les enfants sauvages et la danse sur le pré

Les petits marcassins, aux dos bizarrement rayés en long, semblent avoir tout pour être heureux : une litière de paille à peine souillée, une auge dans laquelle ils peuvent fouiller du groin, et même quelques branches fraîches pour s'y vautrer.

Mais les petits marcassins, pressés en tas dans un coin, ont l'air effaré, grelottant et misérable des enfants perdus.

Ah ! que leur est-il donc arrivé ? Hier encore, ils couraient les bois dans les jambes de mère laie qui fouissait le sol en grognonnant. De temps en temps, couchée sur le flanc, elle leur offrait les tièdes délices de ses mammelles abondantes. La vie secrète et active du bois palpitait autour d'eux...

Tout à coup, le silence plein de bruissements d'ailes et de feuilles, de trottinements et d'éclosions, a été troublé par un affreux tapage de cris, par un feu roulant de fin du monde. Mère laie, tombée sur le côté, ne faisait rien pour protéger et défendre ses enfants terrifiés...

Ils se sont retrouvés dans la vitrine de ce magasin de grand' ville, exposés à la curiosité de la foule, avant d'aller rôtir en quelque casserole. On a essayé — ô dérision ! — de recréer pour eux l'atmosphère de leurs retraites sylvestres. Les gens avides, nez aplati contre le verre, les assaillent de bruits saugrenus.

Pauvres petits marcassins, de quoi se plaindraient-ils ?

Par une délicate attention, on a cloué au-dessus d'eux, trophée glorieux et terrible, la tête de leur mère qui, de ses yeux morts, veille inutilement sur leur captivité.

° ° °

Durant la belle saison, on n'aperçoit guère la belette. « La dame au nez pointu », au pelage discret — couleur de terre, couleur de tronc, couleur de feuilles mortes — se coule dans les sous-bois, l'allure sinueuse, le museau à l'évent, l'œil en alerte. Gare aux nids des basses branches ! Gare à la musaraigne aventureuse trottant menu parmi les herbes ! Les dents aiguës comme des aiguilles ont tôt fait de broyer les os délicats.

Mais la belette ne s'approche que rarement des maisons, la nuit tombée, à la sournoise. Si elle le peut, elle se glisse dans quelque pertuis de poulailler, y fait son carnage cruel — et bien fin qui la surprend. Ainsi, furtive et discrète, tant que dure l'été, dame belette ne se montre pas aux yeux des hommes.

Mais vienne le temps d'hiver, la robe modeste de la coureuse des bois se transforme en royale parure. Le ciel gris se fait bas et pesant, prêt à lâcher sur les champs sa cargaison de neige. Point vite assez, cependant, au gré de la demoiselle, qui déjà a répondu à l'appel de l'hiver en endossant sa vêture sans tache.

Elle sort alors de ses mystérieuses retraites. Avec une tranquille impudence, elle gagne le jardin campagnard où les choux ont l'air sale et abandonné de certaines vieilles gens.

Et sans souci de qui la regarde, légèrement, gravement, elle commence de danser. Cela suffit : nous savons que dès le lendemain les flocons tomberont. Car le ballet étrange et solitaire de la belette est une incantation sacrée à la pure, à l'immaculée, à l'adamantine, à la neige qui, de sa blancheur, protègera sa blancheur d'hermine.

Simone Cuendet.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Pas perdu pour tout le monde

Il est d'usage pour de nombreux touristes de lancer des pièces de monnaie au-dessus des chutes du Niagara, dans l'espoir que cela leur portera chance.

S'ils n'ont pas bénéficié de leur geste, celui-ci aura tout au moins porté chance à des ouvriers travaillant à proximité des célèbres chutes. Un barrage a été construit pour retenir l'eau et permettre aux ouvriers d'effectuer leurs travaux. La baisse des eaux a mis à sec des pièces de monnaie représentant au total près d'un millier de dollars.

Un excellent physionomiste

M. Pio Delvecchio, marchand de primeurs à Cesenatico (Italie), a reconnu parmi des touristes allemands venus lui acheter un kilo de pêches, un ancien caporal de la Wehrmacht qui lui avait réquisitionné un cochon sans le payer, en 1943.

Il a fallu retenir le marchand, qui, furieux, voulait frapper l'ancien militaire. Ce dernier a reconnu le fait et a versé l'indemnité réclamée.

Mariage de la magicienne sans bras

En Grande-Bretagne, miss Mary Carolyn Somon, vingt ans, née sans bras et qui mène une vie presque normale, a dû oter ses souliers pour signer sa demande de licence de mariage.

Ses pieds lui suffisent pour faire la cuisine, conduire sa voiture, sa machine à coudre et pour jouer du xylophone dans un orchestre.

Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés !

A Ogdensburg (Wisconsin), alors que les pompiers étaient en ville en train de combattre un incendie, le feu a complètement détruit leur dépôt en leur absence... On ignore les causes du sinistre.

TOUR D'HORIZON

L'ARGENTINE EN EFFERVESCENCE

De graves incidents se sont à nouveau produits à Buenos-Aires, lundi, fête de l'Assomption, qui, on le sait, ne figurait pas cette année au calendrier des jours fériés. Des milliers de personnes ont manifesté sur la place de Mai. Une cinquantaine ont été arrêtées.

Par ailleurs, dans la ville d'Eva Peron, province de La Plata, une imposante manifestation de foi catholique s'est déroulée lundi soir devant l'église San Ponciano, à l'issue de l'office religieux. La foule des fidèles s'est dispersée sans incident après avoir chanté l'hymne national.

D'autre part, plus de deux cents médecins de divers hôpitaux et services sanitaires publics de la province d'Entreterios ont démissionné et ont cessé immédiatement leurs fonctions le 15 août en signe de solidarité avec le directeur de l'hôpital de la localité de Gualequay, frappé de sanctions par le ministère de la Santé de cette province. Selon la presse péroniste, ce mouvement obéirait à un motif politique.

Le gouvernement argentin a annoncé par radio la découverte d'un complot visant à l'assasssinat du président Peron. De nombreuses arrestations sont signalées dans le pays. De nouveaux troubles ont éclaté mercredi, à Buenos-Aires, à la suite d'une attaque contre la police fédérale. La résidence du président Peron est surveillée à longueur de journée par la troupe.

Selon le cardinal Spellman, de retour avec des pèlerins du Congrès eucharistique de Rio de Janeiro, la population argentine déplore les attaques contre les églises catholiques, dont 85 ont été détruites, et en inculpe personnellement Peron.

EMEUTES A CASABLANCA

Une véritable émeute a éclaté, mercredi soir, dans l'arrondissement de la nouvelle médina de Casablanca, où des unités de l'armée ont dû encercler entièrement un quartier habité par 6000 Marocains.

L'émeute a commencé dans le village arabe du Derb Pachko, aux portes de Casablanca. Les émeutiers ont saboté une ligne téléphonique, lapidé les officiers et lynché un automobiliste européen qui a pu être dégagé par la troupe de l'ordre.

On compte quatre morts marocains et sept blessés, dont l'automobiliste européen lapidé.

La France n'est pas au bout de ses peines au Maroc. L'évolution de la crise gouvernementale démontre une fois de plus que la question dynastique demeure à la base des luttes sanglantes dont souffre le protectorat.

EXCUSES INDIENNES

Le Premier indien, M. Nehru, a prononcé mercredi un discours au parlement dans lequel il a exprimé ses profonds regrets au sujet des attaques effectuées contre les consulats britannique et portugais de Bombay. Il a formulé des excuses et promis la réparation des dommages. Les actes de violence ont été commis par une foule ayant perdu le contrôle d'elle-même, a-t-il déclaré. Ces incidents sont à regretter car de cette façon les démonstration pacifiques qui avaient été prévues à Goa se trouvent ainsi discréditées. Il est encore plus regrettable que les manifestations aient été dirigées contre des représentations étrangères en Inde. Si le gouvernement indien ne peut se fier à ses citoyens, afin que les missions étrangères soient respectées, cela ne saurait être un bon certificat pour le peuple et le pays.

METHODES NAZIES

La campagne électorale a commencé en Sarre. A cette occasion, on constate que les partisans ou membres fidèles du nazisme sont encore nombreux et actifs. Ainsi, toutes les affiches des partis démocratiques, qu'elles soient en faveur de l'union avec l'Allemagne ou de la Communauté de défense européenne, sont recouvertes de nuit par le sinistre emblème : la croix gammée.

Ceci peut nous donner à réfléchir sur les intentions pacifiques de certains Allemands.

Trois chasseurs à réaction britanniques se sont écrasés, mercredi, en Angleterre. Quatre aviateurs ont été tués.

— A Zurich, le petit Axel Morf, 6 ans, grimpa sur le bord de la fenêtre pendant l'absence de ses parents et fit une chute mortelle de 11 mètres.

Pourquoi procède-t-on à un recensement fédéral des entreprises ?

L'année dernière, les Chambres fédérales ont décidé à l'unanimité de faire procéder à un recensement des entreprises tous les dix ans, dès 1955. Elles ont ainsi reconnu la nécessité de recueillir périodiquement des données statistiques sur la situation de notre économie nationale et d'en suivre l'évolution, en recourant à des comparaisons avec les résultats des relevés antérieurs.

Le dernier recensement des entreprises a eu lieu en 1939, quelques jours avant le début de la guerre. Quand on parcourt le pays, il suffit d'ouvrir les yeux pour se rendre compte que notre vie économique a pris un essor considérable depuis lors. D'une part, on a créé un peu partout de nouvelles fabriques, de nouveaux ateliers et de nouvelles entreprises commerciales. D'autre part, l'étendue des terres cultivées est en constante régression. Ces transformations ont profondément modifié l'importance des diverses branches d'activité dans l'ensemble de notre économie. Il s'est formé des exploitations de nouveaux genres et de nouveaux types; bien des artisans, par exemple, ont dû renoncer à l'exercice de leur métier ou transformer leur atelier. La structure du commerce a changé ; les voies et les moyens de communication se sont beaucoup développés. Seules des données numériques permettent de déterminer l'étendue et les conséquences de ces changements.

C'est pourquoi un relevé périodique du nombre, du genre, de la grandeur et de l'équipement des exploitations, ainsi que de la répartition géographique des différentes branches d'activité, est absolument nécessaire pour tous ceux qui doivent s'occuper de politique économique et sociale. En outre, les résultats du recensement des entreprises fournissent aux associations économiques et professionnelles de précieux renseignements pour l'étude des problèmes soulevés par certaines branches et professions.

Pour LUI comme pour ELLE un
CERVINO
APÉRITIF AU VIN
nouvelle formule au goût du jour

Réparation et confection
d'articles en cuir et en toile
Paul DARBELLAY, Martigny
Articles de voyage Avenue de la Gare

BRANCHE - ORSIERES
Relais DU VAL-DE-FERRET
VALAIS
CAFÉ · RESTAURANT
Chambres et pension
Joli but de promenade — Forêts
Terrasse — Parc pour autos
Tél. 026 / 6 82 79 Famille Francis Bender.

Boucherie Crausaz Museau de boeuf 100 g. 40 ct.

Apéritif "LUY" DIVA S.A. SION
Additionné de siphon ou d'eau minérale
délicieuse boisson rafraîchissante

CARROSSERIE AUTOS
Construction de toutes REMORQUES et PONTS de camions
R. G. & Cie
Remorques : depuis 700 fr.
Carrosserie du Simplon
MARTIGNY
Tél. 026/6 16 55 R. Granges & Cie

FOOTBALL

Coupes suisse et valaisanne

Pendant que les délégués des clubs valaisans se retrouveront à Saint-Gingolph pour leurs débats annuels, ce dimanche 21 août verra nos équipes de série B descendre dans l'arène pour disputer les matches du premier tour de la Coupe valaisanne.

Mais avant d'en présenter le programme, annonçons tout d'abord les rencontres Saint-Maurice I-Châteauneuf I et Brigue I-Viège I comptant pour la Coupe suisse. La partie d'Agaune est une inconnue, car on ignore tout du degré de préparation des deux adversaires. Par contre, Brigue et Viège se sont distingués dimanche passé en éliminant rondement Chippis et Ardon. L'avantage du terrain parle en faveur des Briguants, mais n'oublions pas que les visiteurs appartiennent à la catégorie supérieure. Ceci devrait compenser cela.

Quant aux matches de la Coupe valaisanne, les voici : Montana I-Rarogne II ; Salquenen I-Sierre III ; Chippis II-Salquenen II ; Steg I-Viège II ; Granges I-Ayent I ; Grimisuat I-Ardon II ; Bramois I-Conthey I ; Lens I-Sion III ; Saint-Léonard II-Chamoson II ; Riddes II-Martigny III ; Saint-Gingolph I-Troistorrents I ; Collombey II-Evionnaz I ; Saxon II-Fully II.

Bonne journée à tous ! Dt.

Saxon - Saint-Léonard, 6-1 (3-0)

Pour ce match de Coupe suisse, Saxon qui joue le « WM », s'alignait dans la composition suivante :

Marguelisch ; Rausis, Rossier Pitteloud ; Crettenand, Felley I ; Felley II, Franchini, Pellaud, Gard, Reuse.

Très bon arbitrage de M. Schüttel de Sion.

Dès le coup d'envoi, Saint-Léonard se lance résolument à l'assaut des bois défendus par Marguelisch et ses joueurs, très fort athlétiquement, inquiètent dangereusement la défense locale et cela malgré un vent contraire assez violent.

Ce sont cependant les « jaune-et-bleu » qui, par l'intermédiaire de Gard, ouvrent la marque. Ce dernier sera imité peu après par Franchini et Reuse, si bien que la mi-temps survient sur le score de 3 à 0 en faveur du FC Saxon.

Après le thé, Pellaud et Franchini par deux fois obligent Studer à capituler.

A la faveur d'un corner, le centre-avant des « violet » réussit le but d'honneur.

Gillioz et par moment Barmaz et Bitz sont les seuls éléments qui tentèrent de mettre un peu d'ordre dans la formation de Saint-Léonard.

Au FC Saxon, dans les bois, le « junior » Marguelisch fit de très belles parades, alors que les arrières et le centre-demi stoppeur se montrèrent décidés et sûrs dans leurs interventions. Bien alimentée par les deux demis, la ligne d'attaque « flamba » littéralement et le résultat aurait pu être catastrophique pour Saint-Léonard si toutes les occasions qui se sont présentées avaient été utilisées judicieusement. F.

CYCLISME

La sélection suisse pour Frascati

Pour les championnats du monde, les coureurs suisses suivants ont été définitivement sélectionnés :

Amateurs. — Route : A. Moresi, J. Perrin, L. Winter, G. Mossière, H. Trütsch et B. Flotron. — Vitesse : A. Meier, K. Rechsteiner et E. Gassner. — Poursuite : J. Frei et M. Wirth.

Professionnels. — Route : F. Kubler, C. Clerici, J. Bovay, E. Traxel, Hans Hollenstein, F. Lurati, C. Lafranchi et E. Rudolf. — Vitesse : O. Plattner, A. von Buren et O. von Buren. — Poursuite : R. Strehler et H. Koblet. — Demi-fond : W. Bucher et W. Zehnder.

Cycloball : Zollet-Flaschmann. Remplaçant : A. Oberhänsli.

NATATION

Les Valaisans remportent 6 titre romands

Les championnats romands ont eu lieu dimanche au Lido Red-Fish de Neuchâtel. Dans le palmarès, nous notons que 6 titres sont revenus à des nageurs monthey-sans et sédunois, soit à :

Jeunesse II, filles, 50 m. crawl : Céline Mayor, Monthey.

Jeunesse II, filles, 50 m. dos : Céline Mayor, Monthey.

Seniors II, dames, 100 m. crawl : Julianne Collombin, Monthey.

Plongeons : André Cottet, Monthey.

Seniors I, 100 m. dos : Jean-Claude Devaud, Sion.

Jeunesse II, garçons, 100 m. dos : Roland Eggs, Sion.

A tous nos compliments.

Zryd, candidat numéro 1 au titre valaisan

Demain samedi, dès 15 heures, et dimanche toute la journée, les athlètes du canton batailleront à Saint-Maurice pour les meilleures places du championnat valaisan de décathlon.

Comme ce terme l'indique, les concurrents auront dix disciplines, c'est-à-dire le programme olympique, à exécuter. Cependant, ceux de la catégorie B n'en auront que sept à accomplir, à savoir les 100 m., 600 m., 110 m. haies, sauts longueur et hauteur, perche et boulet.

On a prévu également un concours pour les juniors des classes I et II auxquels cinq épreuves sont réservées.

Ainsi, tous nos athlètes pourront se mesurer à l'occasion de ces intéressantes joutes, puisqu'il y aura trois catégories de concurrents.

C'est pourquoi d'ailleurs les organisateurs ont une liste de 115 participants en tête desquels nous trouvons notre champion René Zryd, de Naters, 26e à la Fête fédérale de Zurich, Praz, couronné fédéral également, Féliser, Détienne, Bovier et les jeunes Ruppen (Gampel), Rouge (Martigny), Genolet (Ardon), Sierro (Sion) et Puippe (Saint-Maurice).

Onze invités de classe viendront donner la réplique à nos athlètes. Parmi eux, nous relevons la présence des Müllener et Siegrist (Gstaad), Diestel (Schüpfheim) Wolf et Weber (Chavornay), tous capables de dépasser les 5000 points.

En catégorie B, les premières places se disputeront entre Noir (Riddes), Roserens (Fully), Moret et Gay-Balmaz (Vernayaz), Hildebrand (Gampel) et Rouiller (Martigny).

Il est intéressant de noter que 70 juniors venant de tout le canton, de Fiesch, Brigue, Stalden, Salvan, Montana, Sion, Chippis, Tourtemagne, etc., participeront à la fête. On prendra plaisir à voir à l'œuvre toute cette jeunesse.

° ° °

Le programme de ces deux journées est établi, grosso modo, de la façon suivante :

Samedi : début des concours, cat. A, 5 branches.

Dimanche : dès 7 h. 30, catégories juniors et B ; dès 14 h., catégorie A (les 5 autres branches).

Nous souhaitons que le beau temps accompagne les acteurs de cette manifestation et qu'un public nombreux vienne à Saint-Maurice encourager leurs efforts.

L'athlétisme doit être soutenu chez nous comme il le mérite si nous voulons que nos représentants se créent une place parmi les meilleurs de notre pays. Ce ne sont pas les hommes qui manquent, mais les moyens de les diriger, de les entraîner selon les principes modernes. N'hésitons pas à les leur fournir par notre présence à leur fête. F. Dt.

LUTTE

240 concurrents à la Fête romande à Montreux

Jamais encore une fête romande de lutte suisse n'a réuni un aussi grand nombre de concurrents. Les cinq cantons romands sont représentés par les meilleurs spécialistes de la « lutte à la culotte » et onze lutteurs de Suisse alémanique, invités par les organisateurs, donneront à cette fête un intérêt tout particulier.

Tous les lutteurs disputeront tout d'abord quatre passes sur les sept ronds de sciure mis à leur disposition, puis il sera procédé à une éliminatoire. Ceux qui seront qualifiés participeront au championnat final et la plupart auront encore quatre passes à disputer.

Aucun nom ne s'impose comme favori. Il y a une vingtaine de lutteurs qui peuvent prétendre à la première couronne de cette fête du jubilé.

Le premier romand classé sera détenteur pour une année d'un magnifique challenge, d'une valeur de 800 francs. Cette œuvre d'art sera définitivement attribuée au lutteur romand qui se sera classé en tête des Romands à trois fêtes. Ce sera un bel exploit.

✲ Le Tour d'Europe cycliste, vu les difficultés de son organisation, vient d'être purement et simplement annulé pour 1955.

✲ Un groupe d'habitants du village de Heldra (Hesse) a fait un douze au Sport-Toto allemand et gagné 561.858 marks.

✲ Athlètes allemands et suisses (qui viennent de succomber devant les Français par 129 à 79) se rencontreront dimanche, à Genève. Les Suisses, qui ont quelque peu modifié leur équipe, peuvent prétendre réaliser de bonnes performances.

Journée de propagande pour la natation à Saillon

Depuis que l'idée du sport gagne la faveur du public, chaque village compte un ski-club, un football-club ; peut-être même une section de gymnastique, un groupement de lutteurs ou de cyclistes.

Saillon se distingue par son groupement de nageurs qui, bien que non constitué en société, permet cependant aux jeunes locaux de bénéficier des bienfaits de la natation.

L'année 1950 vit la première élaboration du bassin de natation. Le succès remporté auprès de la jeunesse de la contrée dépassa les prévisions les plus optimistes. Aussi, deux ans plus tard, on procédait déjà à l'agrandissement de la piscine. Elle compte maintenant une nappe liquide de 40 m. de côté. Elle se compose de deux bassins : l'un pour non nageurs, profond de 40 à 100 cm. ; l'autre atteignant la profondeur maximale de 5 m. On comprendra le mérite des sportifs quand on saura que cette œuvre a été réalisée par les seuls moyens de la jeunesse locale. Les autorités compétentes n'ont pas manqué d'apporter des marques d'encouragement. Celles-ci sont venues tant de l'Office cantonal de l'IP que de l'Ecole fédérale de gymnastique de Macolin. En 1953, « Jeunesse forte, peuple libre », revue mensuelle de la dite école, publiait par la plume de son rédacteur, M. Francis Pellaud, un article louant « la ténacité et le courage des jeunes qui ne perdent pas leur temps ». La même année, Radio-Lausanne diffusait sur ses ondes un reportage dans le cadre du « Micro dans la vie ». Puis des heures plus sombres ont marqué l'existence de la piscine. Mais toute institution n'est-elle pas soumise comme la vie elle-même à cette alternance d'heures claires et d'heures grises ?

Actuellement, ce sont des instants de joie qui s'annoncent. Le samedi 20 août sera en effet une grande journée de propagande pour la natation. Les exercices se dérouleront sous la direction de M. Claude Giroud, professeur de natation à l'Ecole fédérale de gymnastique. Voici le programme de la journée :

15 h. 30, à la piscine. — Démonstration des différentes nages : brasse poitrine, brasse dos, brasse coulée, crawl poitrine, crawl dos, brasse papillon, nage indienne et over-arm-stroke.

Démonstration de sauvetage : prise de libération dans l'eau, nage de transport, respiration artificielle.

Démonstration d'une leçon-modèle de natation à une classe.

20 h. 30, à la salle de la fanfare La Lyre : conférence avec projections par M. Giroud. Film : « La valeur hygiénique et sociale de la natation ».

A cette occasion, les nageurs de Saillon se font un plaisir d'inviter toutes les personnes que la natation intéresse. Ils seraient reconnaissants aux nageurs des localités environnantes de venir suivre les enseignements de M. Giroud dont la compétence en la matière n'est plus à démontrer.

Que chacun profite donc de cette journée pour améliorer sa technique de la nage, pour se documenter de visu sur un sport qui rencontre de plus en plus de faveur auprès du public ; ou simplement pour corriger des préjugés qui disparaîtront au contact d'un enseignement de qualité.

Un gros effort a été réalisé par les nageurs pour organiser cette manifestation. Ils espèrent rencontrer compréhension et encouragement auprès du public. Que chacun s'arrange donc afin de combler l'attente des sportifs qui prient la population de toute la région de bien vouloir collaborer à la réussite de la journée. R.

De bourgs en villages

Versegères

NOCES DE DIAMANT. — M. et Mme Maurice Collombin, entourés de leurs enfants et petits-enfants, ont célébré lundi le 60e anniversaire de leur mariage. Les époux, encore en bonne santé, sont âgés respectivement de 86 et 80 ans. Ils sont les parents de MM. Collombin, brigadier et caporal de la police cantonale à Saint-Maurice et Saxon.

Nous souhaitons à ce couple de vivre encore de longs et paisibles jours.

Le Levron

CONSTRUCTION D'UNE EGLISE. — Le village du Levron fait partie de la paroisse de Vollèges. Pendant des siècles, les habitants de ce hameau montagnard ont assisté aux offices religieux à l'église paroissiale distante de plus d'une heure (alt. de Vollèges 830 m., du Levron 1314 m.).

Depuis quelques années, grâce à la bienveillance et à la compréhension des autorités religieuses, la messe est célébrée les dimanches et jours de fête à la chapelle de l'endroit. Malheureusement, celle-ci, édifiée en vue des offices de la semaine, est beaucoup trop petite et une partie des fidèles doivent rester dehors par tous les temps, hiver comme été.

C'est pourquoi la population vient de décider la construction d'une église pouvant disposer de 250 places assises et 100.000 francs ont été immédiatement souscrits dans la localité même. C'est pourquoi les travaux préparatoires commenceront dès cet automne.

Les fidèles du Levron méritent des félicitations pour le sacrifice qu'ils s'imposent ; grâce à leur dévouement, on pourra bientôt célébrer les offices dans un édifice digne du culte.

1 lot de chaussures hommes dès **18,90**

CHAUSSURES Bagutti-Sport MARTIGNY

Magasin P.-M. Giroud

Boucherie Crausaz Viande séchée 100 g. Fr. 1.50

Saillon

BAL DE L'« HELVETIENNE ». — Dimanche 21 août, dès 15 heures, le fameux orchestre «Lémania» de Renens conduira le bal d'été à la grande salle de l'« Helvétienne » à Saillon.

Soldats, qui dès le lendemain aurez à affronter les pénibles débuts d'un cours de répétition, promeneurs, amis, venez dimanche à Saillon faire ample provision de bonne humeur et d'optimisme. Vous pourrez y apprécier des vins de choix, vivre quelques heures dans une ambiance de gaîté et découvrir les surprenants prodiges rytmiques de la jeune formation vaudoise qui vous fera danser. Qu'on se le dise.

Salvan

TOMBOLA. — Numéros gagnants de la tombola en faveur de la Ligue antituberculeuse du district de Saint-Maurice :

1er lot : une machine à coudre Elna Supermatic, N° 5325 ; 2e lot : un Frigo Jura, N° 6764 ; 3e lot : une machine à écrire Swissa, N° 8703 ; 4e lot : un aspirateur Ruton, N° 8249 ; 5e lot : un radiateur Jura, N° 1164 ; 6e lot : une lampe de bureau, N° 2549 ; Tous les billets se terminant par 46 gagnent une bouteille de vin de marque.

Le tirage a eu lieu à Salvan le 17 août 1955, en présence des autorités communales et de la police cantonale. Les lots sont à retirer chez M. Gérald Délez à Salvan, jusqu'au 30 septembre 1955. Passé ce délai ils resteront propriété de la Ligue antituberculeuse du district de Saint-Maurice.

Fully

FETE PATRONALE. — A l'occasion de la fête patronale, la Saint-Symphorien, le Cercle radical organise un grand bal, le dimanche 21 août dès 15 h.

Bal conduit par l'orchestre Pol'son, le dynamique ensemble de cinq musiciens.

De l'entrain, de la gaîté et du bon vin. Voilà une belle sortie en perspective.

— Après avoir mangé des champignons, tous les membres de la famille Personini, de Bienne, ont été malades. Mme Personini est décédée hier matin. Son mari et ses enfants vont mieux.

L'actualité sportive

En attendant la reprise des championnats de football, lesquels intéressent tout particulièrement notre jeunesse, disons quelques mots de ce qui se passe dans le monde et en Suisse pour les autres sports. On sait que les jeux olympiques de 1960 ont été attribués à Rome pour les jeux d'été, et à Squaw Valley (Californie) pour les jeux d'hiver. Les candidatures de Lausanne et de Sankt-Moritz n'ont malheureusement pas été retenues. Mais il est déjà question des jeux suivants, ceux de 1964. On pense que Tokio aura cette année-là les jeux d'été et Innsbruck ceux d'hiver. Puis viendra, pour 1968, le tour de Moscou. Ce sont en tout cas ces choix qui se préparent dans les coulisses du comité international olympique.

Sur le plan international encore, signalons que, coupe Davis de tennis, la finale de la zone européenne a été gagnée par l'Italie, sur la Suède, de sorte que ce sont les joueurs italiens qui, sur terrain neutre, aux Etats-Unis, auront l'honneur de défendre les positions européennes contre l'Australie, victorieuse du Canada pour la poule de la zone du Pacifique. Le vainqueur du match Italie-Australie aura alors à retourner aux Etats-Unis, qui furent vainqueurs l'an dernier, pour tâcher d'enlever la coupe aux Américains. On pense généralement que les Australiens vaincront les Italiens, mais que, en suprême finale, ils devront s'incliner devant des Américains irrésistibles, qui ont nom Trabert, Seixas, etc.

Nous ne reviendrons pas sur le Tour de France, sauf pour dire que l'intérêt que cette épreuve rencontre chez nous a baissé considérablement à partir du moment où Kübler a abandonné, suivi de Huber et de Clerici. C'est déjà beau que quelques Suisses aient pu boucler la boucle. Il faudra sans doute attendre quelques années avant que l'un ou l'autre parmi nos jeunes coureurs soient en mesure de jouer des rôles de premier plan au tour de France et de nous faire vibrer comme dans les années 1950-1951, où, successivement, Kubler et Koblet furent victorieux.

La place nous manque à propos du Tour de France, pour traiter le problème du doping, qui a de nouveau fait des ravages et qui devrait faire l'objet d'un arrangement international, non seulement en cyclisme, mais pour d'autres sports où le fléau sévit également.

Venons-en aux affaires nationales : Le gros événement sportif de l'été fut la fête fédérale de gymnastique qui, à Zurich, a pris des dimensions énormes et connut le succès attendu. Une fois de plus a éclaté aux yeux de tous le caractère véritablement national de la gymnastique, qui allie à la culture proprement corporelle, le souci de forme des citoyens et des patriotes.

Contrairement à de nombreux sports qui appliquent la formule du sport pour le sport, comme les artistes font de l'art pour l'art, les gymnastes font de l'exercice « appliqué » : ils pratiquent la culture physique non pas uniquement pour le plaisir mais ils regardent au-delà. Ils font du sport pour leur santé, pour maintenir leur vigueur, pour assurer le bon fonctionnement de tous leurs organes, pour devenir forts et capables, le cas échéant, de défendre le pays. C'est ce qui explique que toutes leurs fêtes se déroulent dans une ambiance chaleureuse, où flottent les drapeaux, où retentissent les accents martiaux des fanfares, et où les cantines regorgent de monde pour entendre les discours célébrant « nos braves gymnastes », cariatides sur lesquelles repose la nation.

Les athlètes légers sont braves aussi bien qu'ils ne soient pas entourés par autant de monde. Ils ont eu leurs championnats suisses récemment, à Lausanne, et ont obtenu des résultats satisfaisants si nous nous plaçons au point de vue purement helvétique. Si nous considérons ces résultats avec la lunette mondiale, nous devons en revanche reconnaître que nos athlètes sont légèrement en retard. Il y a des écarts plutôt grands entre les records suisses et les records mondiaux : 10, 15 et 20 mètres dans le lancement du javelot, du disque, du marteau, du poids, presque des mètres dans les sauts, des minutes entières, parfois, dans les courses.

Il n'y a là rien d'étonnant : le record du monde représente le sommet athlétique de deux millards d'humains, et le record suisse celui de cinq petits millions d'hommes. Pour que nos athlètes puissent élever le niveau de leurs prformances, il faudrait qu'ils soient mieux soutenus moralement et matériellement, qu'ils sentent derrière eux tout le pays et, techniquement, qu'ils soient en mesure de s'entraîner plus complètement et de se mesurer plus souvent avec les grandes vedettes de l'étranger. Ils disent tous que ce qui leur manque c'est le contact avec les meilleurs. Ce n'est pas en courant seuls, le dimanche matin, dans les bois ou dans un stade vide, qu'ils auront l'élan qu'il faut pour accomplir des exploits.

Un champion n'est en somme que le produit, longuement nourri et choyé, de tout un peuple, comme le diamant est la goutte suprême de millions de tonnes de charbon brut... E. B.

Martigny — Stade municipal

Dimanche 21 août
14 h. 15
Martigny II - Chamoson I
16 heures
Martigny I
Sion I

Monthey — Parc des Sports

14 heures
Monthey jun. I - Martigny jun. I
15 h. 30
Monthey I
Montreux I
(amical)

Montreux PARC DONNER
Sous les Planches
Dimanche 21 août, dès 8 heures
71e Fête romande de lutte suisse
240 concurrents
15 h., championnat final
17 h., distribution des prix
CANTINE

Saint-Maurice — Parc des Sports

20-21 août 1955
Championnat valaisan de décathlon
(athlétisme léger)
115 participants dont 15 invités

Un musée de textiles au château de Colombier

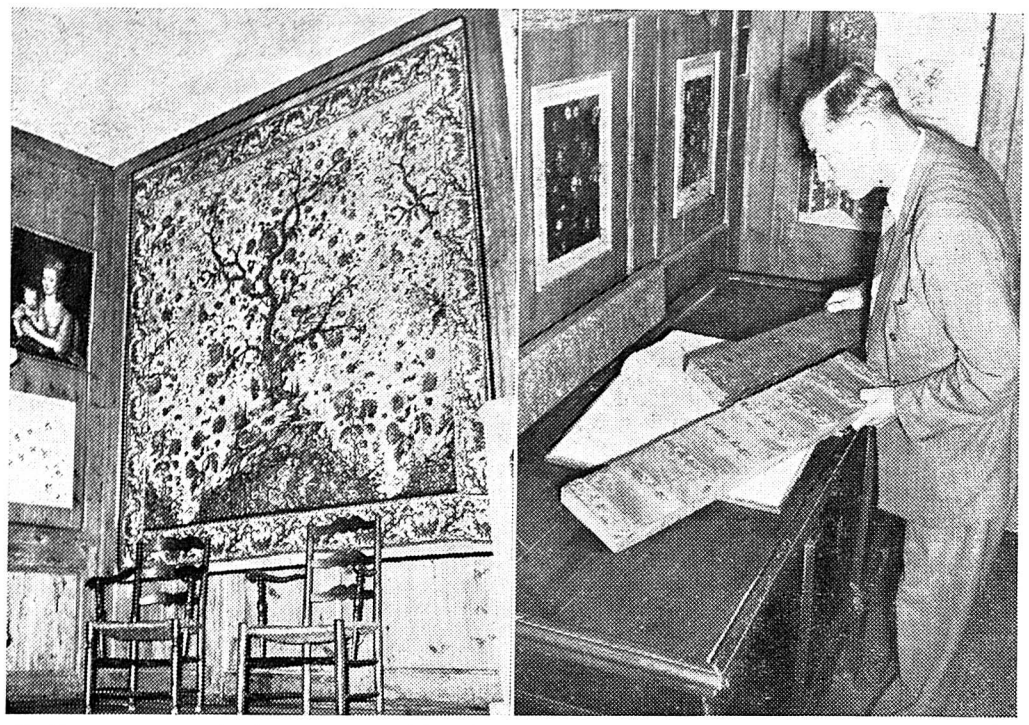

Cette collection groupe surtout les étoffes indiennes fabriquées dans la région de Colombier, principalement au XVIIIe siècle. Tous les faits d'importance historique et technique ont été rassemblés pour donner des indications complètes sur ces tissus. Nos photos montrent : à gauche, une magnifique tapissorie et à droite des tampons qui servaient à l'impression des tissus.

VALAIS

Une voiture manque un tournant

Près de la Porte-du-Scex, M. Raymond Brouze, des Evouettes (Bouveret), au volant de sa voiture, quitta la chaussée à un virage. Le véhicule heurta un poteau télégraphique et vint se jeter contre un barrage. Deux occupants de la machine sont blessés : M. Gustave Brouze a une commotion, des côtes fracturées, des plaies et contusions. M. Olivier Venetz, domicilié également aux Evouettes, a un profonde plaie à la tête et souffre de blessures et contusions. Les deux victimes ont été transportées à l'hôpital du district de Monthey.

Fête cantonale de la Croix-d'Or valaisanne

Cette manifestation aura lieu le 28 août à Grimisuat. Le rendez-vous des sections sur la place du village est fixé à 9 h. 30. Il sera suivi de la messe en plein air et du message du Dr Barras, directeur du Sanatorium valaisan. Après le pique-nique, assemblée, messages, productions des sections, etc.

Départ des cars postaux de Sion à 8 h. 10 et 9 h.

La section organisatrice tiendra à disposition de quoi pique-niquer. On peut s'inscrire jusqu'au 25 août chez M. Alphonse Balet, buraliste postal, à Grimisuat.

Un parachutage sensationnel

Que feriez-vous si vous saviez que tel jour, à une heure donnée, un avion survolera un endroit précis et qu'il y parachutera à l'intention de ceux qui se trouvent au sol une somme de 180.000 francs répartie en douze paquets de 15.000 francs et en 18.695 enveloppes contenant toutes une coquette somme ?

Vous prendriez évidemment vos précautions pour être à temps à l'endroit de ce parachutage extraordinaire et vous vous placeriez de façon à pouvoir recueillir le plus possible de paquets et d'enveloppes.

Eh bien ! Cet événement va se produire ! Sous une autre forme, bien entendu, mais lorsque le 27 août prochain, les sphères de la Loterie romande tourneront, ce sont bien ces sommes qu'elles distribueront. Alors, qu'attendez-vous pour acheter les billets nécessaires et saisir votre chance ?

BIBLIOGRAPHIE

4 romans pour le prix d'un seul !

Deux des plus grands noms de la littérature contemporaine, dont l'œuvre a passionné le monde entier, se trouvent réunis au sommaire d'un même ouvrage : il s'agit de Pearl Buck et de A. J. Cronin.

Le troisième volume de la « Sélection du Livre » groupe, en effet, quatre longs condensés :

Mes Sauvages chéris, de Shirley Jackson, mémoires humoristiques d'une mère de famille nombreuse.

Le Cheval de bois, d'Eric Williams, récit d'une évasion, où l'humour le dispute à l'angoisse. Son succès a été tel quel seules les Mémoires de Churchill se sont mieux vendues en Angleterre.

La Fleur cachée, par Pearl Buck, drame du mariage mixte, en l'occurrence celui d'une ravissante japonaise et d'un jeune officier américain. L'amour, la naissance d'un enfant, peuvent-ils l'emporter à la longue sur les préjugés de race ? La célèbre romancière donne à cette angoissante question une réponse aussi humaine que vraisemblable.

Quant à *l'Epée de justice*, Cronin affirme que c'est le plus passionnant qu'il ait jamais écrit. Une monstrueuse erreur judiciaire tient le lecteur en haleine jusqu'à la dernière ligne.

Quatre romans dans un seul livre ? direz vous, avec une légitime surprise. Mais oui et quel livre ! Imprimé sur beau papier, magnifiquement illustré en couleur, relié toile rehaussé de titre d'or, il sera l'ornement de votre bibliothèque.

Chaque volume de la « Sélection du Livre » paraît tous les trois mois, contient plus de 500 pages et ne coûte pas plus cher qu'un ouvrage broché courant, soit 11 francs. Mais l'intérêt de cette formule exceptionnelle, c'est que vous pouvez examiner ce livre gratuitement, chez vous, avant de décider de le garder.

Faites, sans aucun engagement de votre part, l'essai suivant : remplissez le bon ci-dessous.

BON D'ESSAI

Remplissez ce bon (ou recopiez-le) et adressez-le à Sélection, Service R. P., rue Pierre-Leroux 13, Paris 7e.

Veuillez m'envoyer le volume en cours sans engagement. Si je me décide de le garder, je paierai fr. 10 de frais), dès réception facture.

Nom .....

Adresse .....

(en majuscules svp)

Un nouveau succès de M. Roland Muller

Dimanche dernier, à Berne, l'Association suisse du film culturel, présidée par M. Antoine Borel, ancien conseiller aux Etats, de Neuchâtel, a procédé à la proclamation des résultats d'un récent concours du film amateur suisse. Le palmarès révèle que M. Roland Muller, avec « Terre valaisanne », a remporté le premier prix. Nous félicitons vivement le lauréat pour son nouveau succès.

La manne fédérale

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais des subventions pour un reboisement et des travaux de défense au lieu dit « Fallzug », commune de Saint-Nicolas, pour la correction de la Viège, commune de Randa, et pour la construction d'un chemin forestier au lieu dit « Torrent de la Rogneuse-Luc », commune d'Ayent.

Issue mortelle

Victime d'un grave accident d'automobile survenu il y a plusieurs mois, M. Ernest Hutter, 26 ans, de Lalden, vient de succomber à ses blessures malgré les soins de plusieurs médecins.

La « Chanson de Fribourg » à Saint-Luc

C'est au « Cervin », le soir de l'Assomption, que ce groupement, sous la direction de M. l'abbé Pierre Kaelin, se produisit devant une salle comble, après une présentation de M. Ad. Salamin, avocat à Sierre, au nom du Développement.

Les chanteurs fribourgeois continuèrent leur voyage sur Alezzo (Italie) où a lieu le concours international de chant.

Pour la kermesse des « Petits lits blancs »

Nous l'avons déjà dit, elle aura lieu aux Mayens de Sion le dimanche 21 août. L'emplacement de la Pouponnière se prête si bien pour une fête : la forêt d'un côté devant toute la splendide chaîne de montagnes, hélas, déjà quelque peu saupoudrées de blanc. Mais pour le 21 août le temps sera au beau. Saint Pierre s'en occupe. Et en attendant on travaille activement à la Pouponnière pour que tout soit prêt, de manière à contenter tout le monde. On peut bien dévoiler que pour les 1000 billets de tombola qui seront émis il y a des lots d'une valeur de Fr. 450,— (valeur réelle), entre autre un beau jambon. Les comptoirs seront bien garnis, la raclette sera bien servie, mais il y aura aussi le tea-room pour les dames, de bons gâteaux pour tout le monde, et tous ceux qui viendront passeront une agréable après-midi, et en même temps aideront à la Pouponnière. Pouponnière valaisanne.

Fête cantonale des costumes à Martigny-Croix

Programme général du samedi 20 août et du dimanche 21 août

Samedi soir 20 août

En prélude à la Fête cantonale des costumes aura lieu le samedi 20 août, dès 20 heures, une grande soirée de gala à laquelle participeront trois magnifiques groupes valdôtains, soit : le groupe des danseurs de Cogne, la chorale de Morgex, et les Frustapots d'Etroubles avec accordéon à bouche. La Ronflante et le groupe folklorique La Comberintze collaboreront à ce grand gala dans leurs meilleures productions.

Dimanche 21 août

Le programme général est le suivant :

9 h., arrivée des sociétés sur la place Centrale à Martigny-Bourg et cortège jusqu'à la place de fête à Martigny-Croix.

10 h., grand-messe en plein air chantée par l'assistance et sermon de circonstance par M. le Rd prieur de Martigny.

11 h., vin d'honneur, discours de réception, aubade donnée par La Foudroyante de Martigny-Bourg.

12 h., banquet sur la place de fête.

13 h. 45, rassemblement et départ pour le grand cortège à travers les rues de Martigny-Croix.

14 h. 30, productions des sociétés sur la place de fête.

20 h., grand bal populaire.

— Dans la lutte contre la pollution des lacs, le procédé consistant à aérer les masses d'eau polluées, mis au point par le physicien lausannois Paul Mercier, s'est avéré le plus efficace. Une station d'aération fonctionne sur la rive sud du lac de Bret et donne des résultats concluants.

La leçon à tirer de la tragédie de la route du Grand-Saint-Bernard

Nous ne reviendrons pas sur la tragique catastrophe qui s'est déroulée, à proximité de Bourg-Saint-Pierre, le 13 août 1955, qui coûta la vie à 16 personnes et fit des blessés graves.

Les journaux tant suisses que français, italiens et étrangers ont donné suffisamment de photographies saisissantes et de récits impressionnants de cette tragédie routière pour que nous nous dispensions d'y revenir longuement.

Il importe peu également de savoir si le chauffeur occasionnel qui a trouvé la mort au fond du ravin a commis une faute importante ou non dans la perte de la direction ou par manque de réflexes. Il ne nous appartient pas d'accabler un mort mais de tirer les leçons qui se dégagent de ce terrible accident qui cause à toute notre région touristique un coup cruel et injuste.

Si nous prenons une part émue à la douleur des familles en deuil, nous savons aussi qu'il faut éviter que de tels faits se répètent à l'avenir.

Car, en définitive, la cause primordiale réside dans le fait que la route, d'importance internationale, du Grand-Saint-Bernard est trop étroite et n'est plus à la hauteur de la situation actuelle. C'est une banalité de le répéter. Il faut souligner également que la route du Grand-Saint-Bernard n'est pas seulement une route cantonale mais qu'elle est surtout une route nationale alpestre puisque la Confédération suisse y participe pour 65% dans sa rénovation qui se fait à un rythme d'une lenteur toute helvétique.

Il apparaît évident que la catastrophe, sans précédent, du 13 août 1955 ne doit pas se répéter. Celle-ci a causé et causera encore pour longtemps à cette région touristique un tort considérable. Pour l'effacer, il est nécessaire que les organes responsables tant fédéraux que cantonaux prennent sans délai les mesures qui s'imposent. V. D.

Boucherie Crausaz Fromage de porc 100 g. 40 ct.

Disparition d'un Van Dyck

Un auto-portrait du célèbre peintre flamand du XVIIe siècle Anthony Van Dyck, assuré pour 20.000 dollars, mais valant considérablement plus, a été volé, mardi, de l'appartement d'un marchand d'art, M. Franz Hurst, propriétaire de la « Hurst Galleriy ».

Quelques remarques après un terrible accident

On nous écrit encore :

Quelle qu'ait été la responsabilité du chauffeur du car français dans le tragique accident survenu samedi dernier sur la route du Grand-Saint-Bernard, quelques constatations s'imposent.

La première est que nos routes de montagne, à une ou deux exceptions, sont insuffisamment larges pour la circulation actuelle.

La seconde est que les travaux de réfection ne sont pas aussi activement poussés sur toutes nos voies de communications alpestres. Dans le Haut-Valais, par exemple, la route de la Furka a été refaite entièrement à neuf de Brigue à Gletsch. C'est-à-dire sur une distance de 50 km. environ, alors que de Martigny au Grand-Saint-Bernard, la moitié d'un tel trajet seulement a été rénové. Bientôt, on entreprendra la réfection de la route Stalden-Saas-Grund.

Pendant ce temps, que fait-on sur la route internationale du Grand-Saint-Bernard ? On en parle beaucoup mais on n'agit qu'au ralenti. Tout au plus en améliore-t-on quelques kilomètres chaque année. A ce train-là verra-t-on un jour ce célèbre passage des Alpes répondre vraiment aux exigences de la circulation automobile ? P.

Après l'accident du Grand-Saint-Bernard Mise au point

Le juge d'instruction du district d'Entremont communique :

A la suite de l'accident qui s'est produit le 13 août 1955 sur la route du Grand-Saint-Bernard, diverses informations de presse, interprétant les déclarations du témoin M. Gordon, de Sutton, ont affirmé que la route avait cédé sous le poids du véhicule. L'enquête a permis d'établir que ces affirmations sont inexactes ; l'état de la chaussée n'a joué aucun rôle dans l'accident.

Sembrancher, le 17 août 1955.

Complet peigné dès 89,—
Pantalon dès 17,90
CONFECTION P.-M. Giroud MARTIGNY
Magasin Bagutti-Sports

Les merveilleux avantages du produit à laver synthétique Niaxa

I. De la manière la plus simple, au prix d'un effort réduit au minimum, chaque buanderie remporte la palme dans le concours de propreté et de fraîcheur

2. Salopette ou tablier de garçon boucher, tissu grossier ou délicat: les impuretés se détachent comme d'elles-mêmes ! Comme douceur, Niaxa, qui ne contient pas de chlore, est un miracle

3. Plus de « problème calcaire » même lorsque l'eau est exagérément dure. Plus de crasses calcaires ni de linge rêche. Les tissus sont d'une douceur, d'une souplesse et d'une propreté inconnues auparavant

Le jour de lessive, toujours couronné de succès, passe comme un joli rêve!

Niaxa

Veuillez noter la marque de qualité «Q» de l'Institut Ménager Suisse

FRÉDÉRIC STEINFELS S.A. ZURICH

Entreprise suisse indépendante de l'étranger

SEPTEMBRE MUSICAL DE MONTREUX-VEVEY

MONTREUX **7** *CONCERTS SYMPHONIQUES* **1** *CONCERT SERENADE* — *Du* **7** *au* **21** *septembre*

VEVEY **4** *RÉCITALS* — *DU* **27** *sept. au* **7** *octobre*

ORCHESTRE NATIONAL DE PARIS

107 MUSICIENS

6 chefs d'orchestre dans l'ordre des concerts : **Ch. MUNCH - P. KLECKI - A. CLUYTENS - C. SCHURICHT - I. MARKEVITCH - Sir A. BOULT**

Solistes : **P. FOURNIER - N. MILSTEIN - W. KEMPF - W. GIESEKING - A. BRAILOWSKI H. SZERING - CLARA HASKIL - A. GRUMIAUX - W. BACKHAUS**

Concert sérénade : Orchestre de chambre de Lausanne

Ensemble vocal mixte « Cantatur Musica »

Solistes : **Orietta Moscucci,** *soprano* **- Alfredo Nobile,** *ténor* — *Direction :* **Robert Mermoud**

Location : Montreux, Office du Tourisme. tél. 021 / 6 33 84 - 6 33 85

Prospectus gratis sur demande Office Tourisme Montreux

REVUE SUISSE

Le succès de la fête des Vignerons

D'après un premier bilan, le succès de la Fête des Vignerons a été total tant au point de vue artistique que financier.

Un esprit sans précédent a animé tous les acteurs, conscients du rôle important qu'ils jouaient.

S'il est difficile d'apprécier, pour l'instant, le succès financier de la fête, on peut certifier cependant qu'il est important et qu'il permettra aux organisateurs de rembourser tout ou en partie les frais de costumes qui étaient à la charge des figurants.

Les CFF ont transporté 450.000 personnes par trains spéciaux à destination de Vevey.

Par bateau, 50.00 personnes se sont rendues à la Fête des Vignerons.

Les recettes douanières en juillet

Les recettes de l'administration des douanes en juillet ont atteint 71,7 millions de francs dont 9,8 millions proviennent de la charge fiscale du tabac qui sert à couvrir la contribution de la Confédération à l'AVS et 17,5 millions de droits sur la benzine répartis à raison de 50 % aux cantons. La part revenant à la Confédération s'élevait donc à 53,2 millions de francs, somme de 4,5 millions de francs supérieure à celle du mois correspondant de l'année dernière. Pour les sept premiers mois de l'année, les recettes douanières s'élèvent à 335,6 millions de francs, soit 39,6 millions de francs de plus que dans la période correspondante de 1954.

L'Argentine, hôte d'honneur de la 36e Foire de Lausanne (10-25 septembre 1955)

Les participations étrangères à la Foire nationale de Lausanne revêtent un caractère officiel, et constituent, avec l'agrément de l'autorité fédérale, un geste de courtoisie à l'égard de tel ou tel pays avec lequel la Suisse entretient des relations d'affaires et d'amitié.

On se souvient du succès remporté à Beaulieu par les pavillons de la France, de la Belgique, des Pay-Bas, de l'Italie, de la Tunisie, du Congo Belge et du Maroc, du Brésil et de l'Inde. Cette année, l'hôte d'honneur de la 36e Foire nationale de Lausanne est l'Argentine, l'immense Argentine qui, avec ses 3 millions de kilomètres carrés de superficie, sa population de 19 millions d'habitans, est le seul pays du monde qui s'étende sous tous les climats, du niveau de la mer à 7.000 mètres d'altitude, et qui exploite tous les domaines économiques de l'agriculture à l'industrie.

Un grand festival d'opéras italiens a Lausanne

L'Association des intérêts de Lausanne et le Théâtre municipal annoncent qu'ils ont mis sur pied, avec les autorités compétentes italiennes, un grand festival d'opéras italiens, qui aura lieu du 5 au 16 octobre au Théâtre de Beaulieu.

Les œuvres figurant au programme de ce premier festival seront « Le Trouvère », de Verdi, et les deux œuvres de Puccini : « La Bohème » et la « Tosca ».

Mécanique helvétique

Les Suisses ne fabriquent pas seulement des montres mais des machines à écrire, des instruments de mesure, etc. Ils ont largement développé leurs fabrications de machines textiles, ce qui répond aux besoins de nombreux pays en voie d'industrialisation car celle-ci commence toujours partout, par le textile.

Actuellement, la Suisse compte 30 usines s'occupant de matériel textile ; elles emploient 12.000 ouvriers et exportent 9/10 de leur production. En 1954, ces exportations ont atteint le chiffre de 261 millions de francs suisses : machines à filer 71,5 millions, métiers à tisser 78 millions, machines pour le tissage 35,5 millions, machines à tricoter et pour la bonneterie 33 millions, machines à broder 2 millions et machines à coudre 41 millions.

Ainsi, la Suisse est devenue l'un des principaux exportateurs de machines textiles du monde ; elle en exporte autant que les Etats-Unis et l'Allemagne — la moitié seulement de ce que vend l'Angleterre, qui reste de loin le premier fabricant de matériel textile.

Vu de Berne

L'œuf de Colombe ne sera pas ouvert...

Il y avait longtemps que l'initiative lancée par Jack Rollan et Samuel Chevallier avait du plomb dans l'aile. On se souvient qu'elle demandait que les dépenses militaires pour 1955 (ou 1956), fussent diminuées de moitié et que l'économie faite serve à secourir les enfants suisses et les pays dévastés. Elle avait recueilli assez de signatures, qui venaient surtout de Suisse française. Mais elle était affligée de plusieurs vices de forme, de sorte qu'on discuta d'abord longtemps pour savoir s'il fallait la déclarer nulle et non avenue. Puis, se montrant bon prince, le Conseil fédéral estima qu'on devait passer sur ces erreurs rédactionnelles et soumettre l'affaire au peuple et aux cantons, comme on l'avait fait pour l'absurde initiative Rheinau, de fâcheuse mémoire. A l'avis du Conseil fédéral, le peuple doit avoir le dernier mot, même quand le projet ne tient pas debout. L'idée de cette compétence absolue du peuple avait été contestée par d'excellents jurisconsultes, soit dit en passant.

Seulement, le Conseil des Etats veillait au grain. Quant le Conseil fédéral lui soumit l'affaire, il la lui renvoya en lui demandant de dire s'il estimait l'initiative matériellement exécutable. Or, dans un second rapport, le gouvernement dit : « Non, l'initiative ne pourrait pas être exécutée. Elle est venue trop tard. Déposée en fin 1954, comment pourrait-elle exiger que le budget militaire de 1955, déjà voté à ce moment, fût réduit de moitié ? Même pour 1956 (les auteurs s'étaient réservé cette possibilité de renvoi) ; c'était trop tard. Car, dans une démocratie comme la nôtre, les délais sont longs : il faut laisser le temps d'examiner et de faire rapport au gouvernement, puis aux commissions des Chambres, puis aux Chambres elles-mêmes, enfin au peuple. Cela prend des mois et des années. C'est bien pourquoi la loi sur les initiatives prévoit des délais de deux ou trois ans pour permettre au Parlement de prendre position. L'initiative est donc inexécutable quant au temps, puisqu'elle ne pourrait être soumise au peuple qu'en 1956, année où on appliquera déjà le budget contesté. Elle est encore irréalisable quant à la matière — dit le Conseil fédéral — car on ne peut pas, d'une année à l'autre, diminuer de 50% les dépenses militaires. Certaines dépenses sont décidées, et les commandes faites, des années à l'avance. Et comment réduire le personnel de moitié, les cours militaires de moitié, les effectifs, les installations ? C'est exclu. Bref, chacun admet que le texte a été fort mal rédigé. Aussi le Conseil fédéral propose-t-il aux Chambres de déclarer l'initiative inexécutable et de ne pas la soumettre au peuple et aux cantons.

Naturellement, les signataires et tous ceux qui voyaient ce projet avec faveur seront furieux. Mais ils doivent s'en prendre aux auteurs qui auraient dû prévoir des délais plus longs. S'ils avaient proposé des réduction pour 1958, par exemple, alors il aurait fallu que le pouvoir politique soumette l'affaire au souverain.

On n'en regrettera pas moins que de graves défauts du texte empêchent les citoyens de dire ce qu'ils pensent. Certains vont crier au mépris des règles démocratiques, à l'escamotage. Ce serait une erreur cependant, de croire que le Conseil fédéral ait craint le peuple. Chacun est persuadé que l'initiative aurait été repoussée à une forte majorité, tout comme il est certain que les Chambres accepteront la proposition du gouvernement de ne pas soumettre le texte au peuple.

Malgré l'inconvénient qu'il y a à laisser croire qu'on élude la votation, il n'est peut-être pas mauvais qu'on fasse comprendre aux gens qu'ils ne peuvent pas proposer n'importe quoi, et qu'il faut, avant de rédiger un texte d'initiative, tremper sa plume sept fois dans l'encrier ! Les textes abracadabrants avaient tendance à se multiplier depuis quelque temps. On avait oublié la règle fondamentale : une loi doit avant tout être *raisonnable*. La démocratie est d'un usage délicat.

D'autre part, même sans être soumise au peuple, l'initiative de l'œuf de colombe aura partiellement atteint son but, qui était de rappeler au pouvoir politique qu'il y a certaines limites aux dépenses militaires et de rappeler aussi au Département militaire que certains abus sont connus. Le problème est désormais posé : le Conseil fédéral est averti et l'opinion publique alertée. C'était précisément ce que désiraient les auteurs. Ils ont malgré tout lieu d'être satisfaits, car il y aura une suite...

L'observateur.

Allemand, anglais, italien, français

ECOLES TAMÉ

et correspondance commerciale. Cours oraux et par correspondance (ces derniers pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer). Diplômes. Préparation aux emplois fédéraux (P.T.T., C.F.F., etc.) 34 ans d'expérience. Entrée à toute époque. Prospectus gratuits.

ECOLES TAMÉ, SION, rue de la Dixence, tél. 027 / 2 23 05
Lucerne, Fribourg, Lugano, Locarno

SUN 16

Vous aussi avez reçu un BON SUNOL !

Ce BON, c'est de l'argent comptant. A vous d'en tirer profit !

Et enfin ce qui est important :

SUNOL donne à votre linge une blancheur immaculée... de la manière la plus facile !

C'est BLEU !

Aimer la montagne...

mais ne pas jouer avec la vie

Il est réjouissant de constater que l'alpinisme connaît à cette saison une grande vogue et que les conditions météorologiques parfois défavorables n'empêchent pas les fanatiques de se livrer à leur sport favori. Hélas ! il arrive que des accidents graves jettent leur ombre sur les excursions qui ne devraient pourtant laisser que des souvenirs lumineux. Ces accidents sont imputables souvent à l'ignorance de jeunes ou d'alpinistes inexpérimentés qui ne s'entourent pas des précautions nécessaires et qui confondent courage et audace avec témérité.

Tous les alpinistes liront donc les sages conseils ci-après donnés par le célèbre guide français Gaston Rebuffat, qui s'est illustré dans le massif de l'Everest, l'homme pour qui les plus hauts sommets de nos Alpes n'ont plus de secrets, le guide que l'on désigne enfin comme étant « l'homme qui escalade les parois la pipe à la bouche ». Venant de lui, ces conseils de sont pas ceux que donnerait un bourgeois heureux de s'aventurer, mais bien ceux d'un guide qui connaît le danger, qui sait le prévoir et le conjurer par une prudence qui est celle du vrai montagnard, écrit « Hôtel-Revue ».

Chaque été, des touristes et des curieux de plus en plus nombreux sont attirés par la montagne. Les montagnards se plaignent souvent de cette invasion ! De fait, alors qu'il y a des massifs très beaux et sauvages totalement délaissés, les touristes sont déversés par les cars pour remplir les téléphériques. Les voyages sont magnifiquement orchestrés : il faut voir le maximum de choses dans le minimum de temps ! Le visiteur ainsi mécanisé ignore l'herbe des chemins : sa couleur, son odeur, ses reflets quand le vent la caresse.

Loin de moi de faire de la montagne l'exclusivité de ceux qui se prétendent purs, et je souhaite vivement que la jeunesse connaisse autre chose que le sable des plages et la cohue des cafés et des boulevards.

Il ne s'agit pas de vivre dangereusement, mais de vivre. L'alpinisme n'est pas un jeu entre la vie et la mort. Notion de danger et notion de difficulté sont deux choses bien différentes, que l'on confond facilement ; autant la première est morbide et condamnable, autant la seconde est saine et virile.

° ° °

Il y a quelques années, par une belle et froide journée d'hiver, nous remontions, un camarade et moi, le glacier des Nantillons en direction du Grépon. Il y a différents itinéraires pour atteindre le sommet de ce pic, mais nous désirions y parvenir par le plus malaisé : la fissure Knubel, rarement gravie en été, jamais en hiver.

Lorsque nous arrivâmes à son pied, nous nous arrêtâmes un long moment pour en étudier honnêtement l'escalade : nous devions évaluer la difficulté et la comparer sans peur ni exaltation à notre force et à notre technique.

Après mûre réflexion, nous décidâmes de l'attaquer, conscients que nous devrions nous employer sérieusement, mais sûrs de le faire sans témérité. Le montagnard ne va pas au-devant des dangers ; il doit en accepter certains — l'orage et sa suite : foudre, neige, froid — et cela lui suffit. Il aime que les cimes ne se livrent pas sans résistance, mais il n'a pas le goût du risque, cette forme bête et facile du courage.

Ainsi nous avons gravi le Knubel : quel plaisir de bien faire ce que nous avions librement accepté ; quelle sérénité en voyant nos bouts de doigts se poser, puis s'accrocher comme il convient sur les prises petites let rares ; quelle joie de déboucher au sommet, calmement !

° ° °

Dix jours après, nous étions au col du Midi, en haut de la Vallée Blanche. De là, gravir l'Aiguille est un jeu d'enfant : une combe peu inclinée, une arête facile et les rochers terminaux débonnaires. En été de nombreuses cordées visitent chaque jour ce sommet belvédère ; en hiver, cette ascension, réalisée déjà bien des fois, ne demande aucune acrobatie supplémentaire. Mais ce jour-là, à quelques mètres de la cime, la facile arête de neige, travaillée par les vents, devenait corniche instable. La progression restait aussi aisée : marche sans la moindre difficulté, comme sur une route plate. Mais quelques mètres en dessous, la route était creuse, gâtée en profondeur et risquant fort de s'écrouler en avalanche. Si près du but nous avons hésité.

Puis renoncé.

Peu de temps après avoir réussi une « première » très difficile nous avons interrompu une ascension qui devenait dangereuse.

° ° °

Ainsi ce n'est pas l'alpe qui est homicide, mais c'est l'homme qui a bien souvent la mort à portée de la main. Il faut :

1° qu'il le sache et qu'il s'en rende compte ;

2° qu'il n'accepte jamais de jouer avec le destin.

En dehors des corniches instables, l'alpiniste doit toujours compter avec le mauvais temps, qui souvent arrive à l'improviste. Qu'il ne l'oublie pas, et que l'on ne dise pas après coup : « C'est la faute du mauvais temps ».

Dans tous les deux, il y a des règles. Pour l'alpinisme, la tempête, l'avalanche, en font partie tout autant que le rocher ou la glace, ou encore le soleil et la façon dont il provoque la fonte de la neige et les chutes de pierres.

Plus d'une fois, l'alpiniste doit savoir écarter ses passions, ses désirs, pour juger sainement.

° ° °

Durant l'été dernier, presque tout le temps il a plu ou neigé. Nous guettions les éclaircies, nous espérions toujours le beau temps.

Un jour le temps se leva ; le vent du nord avait pris le dessus sur le vent d'ouest, chassant les nuages et ramenant le ciel pur. Depuis huit jours nous l'attendions, plus ou moins bloqués au col du Midi.

Vers 4 heures de l'après-midi, arrivèrent deux jeunes Italiens à la cabane des ouvriers du téléphérique en construction. Ils venaient du col du Géant. Ils avaient dû enfoncer jusqu'aux genoux dans la neige profonde.

Ils étaient heureux d'être là ; ils l'avaient tellement désiré ! N'ayant que quinze jours de vacances, ils venaient d'en passer huit à Courmayeur à regarder tomber la pluie.

Lorsque la conversation se fut engagée, ils nous dirent : « Comment sera la neige là-haut ? Demain nous allons faire la traversée du Mont-Blanc ». Aussitôt, un des ouvriers du téléphérique répliqua : « Ma, non e possibile ! »

Les hommes qui étaient là étaient des Valdôtains, qui connaissaient fort bien la haute montagne.

Ils expliquèrent en italien, que sous le Mont-Blanc du Tacul, là où la pente est raide, la neige fraîche tombée durant ces huit derniers jours coulerait en avalanche dès le moment où s'engagerait une cordée.

— Croyez-vous, répondirent les jeunes alpinistes. Il a fait beau aujourd'hui. S'il fait froid cette nuit, la neige sera stabilisée.

— Ma ! Il faut au moins trois jours de chaud et de froid pour transformer la neige fraîche, la stabiliser, et qu'elle adhère à la sous-couche.

Cette règle des trois jours est une des règles élémentaires.

Mais tout en la connaissant, les deux grimpeurs s'accrochaient à leur rêve : la traversée du Mont-Blanc.

Il n'y aura jamais trois jours de beau temps dans cet été pourri, dirent-ils. Si déjà le vent du nord tient deux jours, ce sera une aubaine, il faudra en profiter.

— Faites comme vous voulez. Mais si vous partez demain, il y a bien des chances pour que l'avalanche coule.

Quelle lutte chez ces jeunes garçons entre la règle et la passion !

— Nous avons déjà fait deux fois le Mont-Blanc par la voie normale, et sans guide, dirent-ils.

Mais ce n'est pas en faisant le Mont-Blanc par la voie normale — et même si on le gravit dix fois — que l'on possède l'expérience de la haute montagne.

— Si vous y allez, c'est de la folie !

Le lendemain matin, au moment où les premières lueurs du jour venaient relayer les étoiles, les deux grimpeurs commençaient la traversée sous le sommet du Mont-Blanc du Tacul. Leur trace coupant la pente fut comme un trait de scie qui déclencha l'avalanche sur toute la largeur...

Jeunes gens, jeunes amis, aimez la montagne, mais ne jouez pas avec la vie !

Gaston Rebuffat.

TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A. - Téléphone (022) 5 02 28

CERCUEILS - COURONNES

POMPES FUNEBRES CATHOLIQUES DE GENEVE

Sion :	Mariéthod O., Vve .	tél.	2 17 71
Martigny :	Moulinet M.	»	6 17 15
Fully :	Taramarcaz R. . . .	»	6 30 32
Sierre :	Caloz Ed.	»	5 10 21
Montana :	Kittel Jos.	»	5 22 36
Monthey :	Galletti Adrien . . .	»	4 23 51
Orsières :	Troillet Fernand . .	»	6 81 20
Le Châble :	Lugon G.	»	6 31 83

Maag

contre les

araignées rouges

pour les **vignes 0,15 % d'Aralo**

pour les **arbres fruitiers 0,15 % d'Aralo + 0,15 % de M 555**

pour les **fraises 0,15 % d'Aralo + 0,5 % de Cupromaag**

Dans les cultures fruitières et les fraisières, utiliser, à la place de l'Aralo, l'**Alaxon,** moins toxique ! L'Aralo et l'Alaxon sont les seuls esters phosphoriques qui contiennent une adjonction d'acaricide. Par conséquent, ils ont une très bonne efficacité immédiate et durable !

Dr R. MAAG S. A., DIELSDORF — ZURICH

Draps de foin

Pur jute des Indes, tous double fil

Il reste encore un petit lot à ces bas prix :

2,45 × 2,45 m. env.	Fr.	8,50
2 × 2 » »	»	4,70 et 5,20
1,80 × 1,80 » »	»	4,20
1,50 × 1,50 » »	»	3,20 et 3,70
Sacs état de neuf 100 kg.		Fr. 1,40
Sacs 80 x 40 cm.		Fr. 0,20

Sacherie de Crissier (VD)

Tél. : jour 021 / 24 95 66 ; dep. 18 h. 021 / 24 29 90

CINÉMA CORSO

Tous les soirs à 20 h. 30. Mat. dim. 14 h. 30
Location 6 16 22

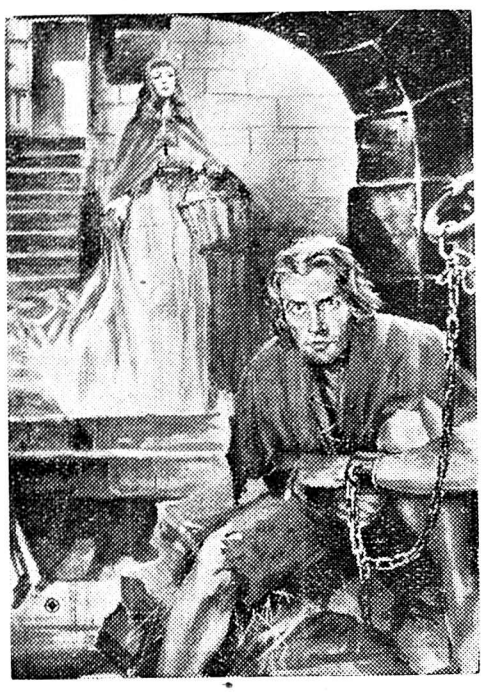

SUR LE PONT DES SOUPIRS

avec
FRANÇOISE ROSAY - MASSIMO GIROTTI

Dès lundi **LE PRINCE DE BAGDAD**

VALAIS

Deux collisions

M. André Mariaux, de Vionnaz, qui circulait à vélo à moteur, a été renversé par un camion de l'entreprise Mani, de Bex, en ville de Saint-Maurice. Le cycliste, blessé sérieusement au visage, a été conduit à la clinique Saint-Amé.

— Une moto s'est jetée contre le flanc d'une voiture qui tournait sur la route devant le garage de la Plaine, à Riddes. Les deux occupants de la moto, domiciliés à Saxon, furent contusionnés. Dégâts matériels importants.

Entretien des chefs des départements militaires

Une conférence des chefs des Départements militaires cantonaux s'est ouverte hier, à Sierre, sous la présidence de M. Bachmann, Argovie.

M. le conseiller fédéral Chaudet, de nombreux officiers de l'état-major général, les chefs de l'instruction ainsi que le commandant du premier corps d'armée participent à ces travaux qui se poursuivent aujourd'hui. Nos hôtes termineront leur séjour en Valais par la visite de chantiers de haute montagne.

Le Conseil d'Etat a reçu officiellement la conférence hier, à l'hôtel Bellevue, à Sierre.

Accident sur un chantier

Un ouvrier, M. Peter Hofstetter, 20 ans, a été trouvé inanimé au chantier de Zeuzier, sur la commune d'Ayent. Souffrant d'une fracture du crâne, il a été transporté d'urgence à l'hôpital de Sion. Les circonstances de l'accident restent à déterminer.

Distinction française à un écrivain valaisan

Nous apprenons avec plaisir que l'Académie des poètes classiques, à Paris, vient de conférer la Croix de Chevalier du Mérite poétique à M. Alphonse Mex, homme de lettres valaisan, domicilié à Bex.

Cette distinction honore le Valais et notre journal pour lequel M. Mex est un collaborateur compétent et apprécié. Nos félicitations au lauréat.

Eglise réformée évangélique

Reformierte Gemeinde Martigny : Sonntag, den 21. August, Gottesdienst um 10 Uhr 30 (Pf. R. Rossier).

Stations Champex (M. Glardon), 10 h. — Verbier (M. Bridel), 10 h. — Marécottes (Chemin des Dames), 10 h. 15. — Finhaut (M. Doret), 20 h. 30.

Paroisse de Saxon : dimanche 21 août, culte à 9 h. (M. R. Rossier).

La famille de

Monsieur Joseph DARIOLY

à Charrat, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, de près et de loin, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages.

Un merci spécial au personnel de l'arsenal de Sion et à la fanfare L'Indépendante de Charrat.

Boucherie Crausaz Graisse de rognon fondue le ½ kg. 75 ct.

SPECTACLES

« Sur le Pont des Soupirs » au Corso

Cette semaine, au Corso, un grand film d'aventures et d'amour se passant dans la Venise des Doges : SUR LE PONT DES SOUPIRS. Vous verrez dans ce film : Françoise Rosay, tirant l'épée et ferraillant comme un homme ; Massimo Girotti, le vaillant capitaine accusé injustement ; Frank Lamitore, Maria Frau et un escadron de jeunes beautés qui combattent farouchement l'épée à la main !

Horaire : tous les soirs à 20 h. 30. Dimanche matinée à 14 h. 30. Location 6 16 22.

Des Lundi : « Le Prince de Bagdad », avec Victor Mature.

Et des Mercredi : ouverture de la Saison d'hiver.

SAXON — Cinéma Rex

Du vendredi 19 au dimanche 21 :

DEUX SOUS D'ESPOIR. Un tout grand film italien, admirable, émouvant, sensible, amusant, vivant et... **gai !** Une œuvre pleine d'optimisme qui a battu tous les records d'affluence du cinéma « Le Paris » aux Champs-Elysées. **Deux heures de joie** avec la dernière réalisation de Renato Castellini, magnifiquement interprétée par Maria Fiore et Vincenzo Musolino.

ARDON — Cinéma

LES LETTRES DE MON MOULIN. Sur l'écran éclairé de la chaude lumière de Provence, vous entendrez ces histoires merveilleuses qui ont consacré la gloire d'Alphonse Daudet. Contées « avé l'assent » par des personnages du pur terroir et mises en scène par Marcel Pagnol, elles sont un petit chef-d'œuvre d'humour et de fantaisie qui fera la plus grande joie des spectateurs. Samedi, dimanche, 20 h. 45.

FULLY — Ciné Michel

Dès ce soir au dimanche 21 à 14 h. et 20 h. 30 : AGENCE MATRIMONIALE, avec Bernard Blier.

Sion

Présentation de M. Robert Clérisse

Comme nous l'avons déjà annoncé, M. Robert Clérisse est le nouveau directeur de l'Harmonie municipale.

Agé de 56 ans, le commandant Clérisse, chef de la Musique de l'Air française, va prendre sa retraite après avoir dirigé durant plusieurs années cet important corps de musique, composé de musiciens professionnels, qui se classe parmi les meilleurs de France après la Musique de la Garde républicaine.

Le nouveau directeur de l'Harmonie municipale est originaire de Caen ; clarinettiste, Prix d'excellence du Conservatoire de Paris, il a déjà de nombreuses compositions et orchestrations à son actif.

C'est grâce à l'intermédiaire de M. Maurice Viot, membre du jury du Conservatoire de Paris, qui fut à la tête de l'Harmonie de 1935 à 1940, que le comité a pu conclure cet heureux engagement, car M. Robert Clérisse arrive à Sion précédé d'une grande renommée. C'est un homme très distingué et naturellement réservé, qui accomplit son travail ponctuellement et minutieusement. Les musiciens sauront certainement suivre son enseignement et se plier à son autorité avec leur zèle habituel afin que l'Harmonie fasse toujours honneur à sa traditionnelle valeur.

Au cours d'une visite faite en avril dernier, M. Clérisse s'est déclaré enchanté de notre pays où il se fixera dès le 1er novembre prochain avec son épouse et sa fille. Nous lui souhaitons d'ores et déjà une cordiale bienvenue en attendant de pouvoir l'applaudir au pupitre de l'Harmonie.

ETRANGER

Mort d'un grand peintre

Le peintre Fernand Leger est mort, mercredi, à l'âge de 74 ans, des suites d'une crise cardiaque, à son domicile à Gif-sur-Yvette, en Seine-et-Oise.

Né le 4 février 1881, à Argentan, en Normandie, Fernand Leger fut d'abord architecte et se consacra plus tard à la peinture. En 1903, il fut admis à l'Académie des beaux-arts. Il adhéra d'abord au groupe des impressionnistes, fut ensuite fortement influencé par Cezanne et, par la suite, par le cubisme.

Un autocar suisse tombe dans un ravin

En voulant dépasser un camion chargé de longs troncs d'arbres, un autocar suisse, transportant 26 personnes, est sorti de la chaussée, sur la route de Saint-Blasien à Schluchsee, a arraché une bouteroue et tomba au bas d'un ravin d'une hauteur de vingt mètres, se retournant plusieurs fois sur lui-même. Il s'agit d'un car d'excursion de Berne en voyage à la Forêt-Noire. Des 26 passagers, deux sont grièvement blessés à la colonne vertébrale. Vingt blessés plus légèrement atteints ont pu reprendre le chemin de la Suisse.

Chute de deux alpinistes à l'Aiguille-Verte

Deux alpinistes ont fait une chute mortelle de 500 mètres dans la matinée de jeudi à l'Aiguille-Verte (4100 mètres d'altitude). Ce sont M. Gérard Ducret, instituteur à l'école libre de Saint-Gervais, et l'abbé Damonville, aumônier de la colonie de vacances des aciéries d'Ugine, installée près de Saint-Gervais au village du Bionney. L'accident s'est produit à la descente, dans la partie supérieure du couloir Whimper.

Boucherie Crausaz Jambon les 100 g. 90 ct.

CHAUFFEUR
de toute moralité, permis rouge, pratique de haute montagne, cherche place à l'année, si possible. — S'ad. au journal sous R 3050.

Docteur LUGON
MARTIGNY
de retour

Martigny

Un Martignerain accidenté au Simplon

Hier jeudi, M. Adrien Giroud, de Martigny, procédait à des travaux de terrassement sur la route du Simplon, actuellement en réfection au-dessus de Bérisal, lorsque le terrain sur lequel évoluait son trax céda. Homme et véhicule firent une chute de 25 mètres.

M. Giroud, relevé avec une fracture du bassin et des contusions, a été transporté à l'hôpital de Brigue.

Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Comment vont les blessés de Bourg-Saint-Pierre

L'état des quatre blessés encore en traitement à l'hôpital de district reste stationnaire. Mme Mayeur n'a toujours pas repris connaissance, ce qui ne manque pas d'inquiéter sérieusement son entourage.

On peut démentir ici, certains bruits selon lesquels le fils Meder avait dû être amputé. Il se porte aussi bien que possible.

Souhaitons à ces rescapés d'une catastrophe sans précédent chez nous, un bon rétablissement.

Accident

M. André Weber, ouvrier à l'entreprise Henri Guex-Joris à Martigny, a eu la douleur de perdre son père dans un accident survenu sur un chantier de maçonnerie, à Lausanne. Nous lui présentons nos condoléances.

Colonie de vacances de Martigny-Ville, Bourg et Bâtiaz

Tous les petits garçons actuellement à Champex sont heureux et se portent bien. Ils se réjouissent de voir leurs parents dont la visite est fixée au dimanche 21 août.

Les comités respectifs se recommandent auprès des personnes généreuses pour tous dons de fruits et légumes et d'avance les remercient chaleureusement.

Il revient...

...le sympathique duo Pierre Michel ; il se produira à nouveau samedi et dimanche dans les jardins de l'Hôtel Kluser ou, en cas de temps incertain, à l'intérieur de l'établissement.

Moments agréables en écoutant vos airs préférés.

Dimanche : Sion I-Martigny I

Continuant sa préparation pour le championnat, Martigny rencontrera dimanche à 16 h., au stade municipal, Sion I. Il sera intéressant de voir à l'œuvre la nouvelle formation sédunoise qui vient de tenir tête à l'E. S. Malley, 1 à 1. Rappelons que J. Guhl est le nouveau joueur-entraîneur de Sion.

Quant à Martigny, son équipe rajeunie trouve petit à petit la cohésion et nous verrons probablement évoluer dimanche la formation standard, puisque deux dimanches seulement nous séparent du début du championnat.

En match d'ouverture, à 14 h. 15, Martigny II sera opposé à Chamoson I.

C. S. F. A.

La course à la Ruinette aura lieu dimanche 28 août.

Restaurant du Grand-Quai
Toujours ses délicieuses glaces. Truites au vivier.

Corsets
Ceintures, corsets, gaines, soutien-gorge
au Magasin Friberg-Carron
Tél. : 6 18 20 MARTIGNY-BOURG

BESSE-TAXIS TÉL. 6 12 80
Voiture 7 places. Petit taxis 4 places
Prix forfaitaire et au kilomètre
Arrangement pour longs parcours
BESSE-TAXI, MARTIGNY-VILLE. Tél. 6 12 80
En cas de non-réponse : 6 19 97

Un couple tué

M. Franz Meyer, 39 ans, contrôleur aux tramways de Lucerne, qui circulait à scooter avec sa femme, âgée de 33 ans, assise sur le siège arrière, suivait de très près un camion avec remorque. Lorsque le camion freina légèrement, les époux Meyer ont télescopé le lourd véhicule et sont tombés sous un autre camion venant en sens inverse. Ils ont été tués sur le coup. Ils laissent deux enfants de 10 et 3 ans.

Un guide et un alpiniste se tuent au Schreckhorn

Mercredi, le guide Peter Schlunegger, de Grindelwald, gardien de la cabane Gleckstein, effectuait en compagnie de deux alpinistes allemands dont on ignore encore l'identité, une ascension au Petit-Schreckhorn. Un terrible accident se produisit au cours duquel M. Schlunegger et un des alpinistes firent une chute de quelque 500 mètres dans une crevasse et furent tués sur le coup. Le troisième de la cordée, grièvement blessé, resta accroché, évanoui, sur un saillant.

Occasion

Je cherche environ 700 m² ou éventuellement moins de

planches en bon état

pour tablards à fromage, de 20 à 40 mm. d'épaisseur, minimum 15 cm. de largeur, 3 m. de longueur.
F. Guareschi, Martigny. Tél. 6 13 15.

A remettre ou à louer dans le Bas-Valais (cause de santé), petit

Commerce de vins

Installation complète. Pressoir, machines, etc.
Ecrire au journal « Le Rhône », Martigny, sous chiffre R 3054.

Cinémas

CINE MICHEL Fully
Dès ce soir au dimanche 21 à 14 h. et 20 h. 30
Agence matrimoniale
avec Bernard Blier

REX Saxon
Du vendredi 19 au dimanche 21
Une œuvre puissante et pleine d'optimisme
Deux sous d'espoir
avec Maria Fiore et Vincento Musolino
Grands prix: du Festival de Cannes et de l'Office catholique international du cinéma

CINEMA Ardon
Gaîté — Humour — Fantaisie de la Provence
Les lettres de Mon Moulin
d'après l'œuvre d'Alphonse Daudet et mise en scène de Marcel Pagnol
Samedi, dimanche, 20 h. 45

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

SAMEDI : 7.00 Polkas. 7.15 Informations. 7.20 Musique du Portugal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Airs d'opérettes. 12.30 Fanfares. 12.45 Informations. 12.55 Soleil, amour et musique. 14.00 Trois mille kilomètres en Egypte. 14.20 Enregistrements nouveaux. 15.05 Poèmes de Paul Valéry. 15.20 Musique de divertissement. 16.00 Jazz authentique. 16.30 Thé dansant. 17.00 Feuilleton. 17.20 17.45 Pour les enfants. 18.15 Musique brillante. 18.30 Le centenaire des UCJG. 18.40 Marches. 18.45 Jazz. 19.00 Micro partout. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.40 Musique légère. 20.00 Les aventures de M. Bise. 20.20 Musique légère. 20.30 Souvenirs d'un imprésario. 20.50 Musique légère. 21.30 16, rue des Aubergines, fantaisie. 22.00 Musique italienne. 22.30 Informations. 22.35 L'atome pour la paix. 22.40 Musique de danse.

DIMANCHE : 7.10 Le salut musical. 7.15 Informations. 7.20 Musique italienne. 8.45 Méditation dominicale. 9.50 Intermède et cloches. 10.00 Culte protestant. 11.20 Les beaux enregistrements. 12.20 Problèmes de la vie rurale. 12.35 Musique champêtre. 12.45 Informations. 12.55 En attendant Caprices. 13.00 Caprices 55. 13.45 Les souvenirs de M. Gimbrelette. 14.00 Quatuor à cordes. 14.15 La pièce du dimanche. 14.45 Variétés. 15.30 Evocation poétique. 16.00 Rendez-vous dansant. 16.30 Reportage sportif. 17.00 L'heure musicale. 18.15 La Ménestrandie. 18.30 L'actualité catholique. 18.45 Piano. 19.00 Résultats sportifs. 19.15 Informations. 19.25 Eve et la pomme. 20.00 Une femme sans défense. 20.15 Sans tambour ni trompettes. 20.35 Divertissement viennois 21.00 Deuxième acte du Crépuscule des dieux, Wagner. 22.30 Informations. 22.35 Les grands improvisateurs. 23.00 Nouvelles du monde chrétien.

LUNDI : 7.00 Aubade. 7.15 Informations. 7.20 Musique anglaise. 11.00 Emission d'ensemble. 11.45 Vies intimes, vies romanesques. 11.55 Piano. 12.10 Lieder. 12.15 Musique pour orchestre. 12.35 Mélodies. 12.45 Informations. 12.55 Le rien du tout. 13.05 Catalogue des nouveautés. 13.20 Piano. 13.45 Orchestre. 16.30 Des quatre coins du monde. 17.00 Feuilleton. 17.20 Musiques du monde. 17.45 Maisons de chez nous, maisons de partout. 18.15 Rendez-vous à Genève. 18.40 Rythmes modernes. 19.00 Micro partout. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.40 Mélodiana. 20.00 Enigmes et aventures. 20.50 Troisième acte du Crépuscule des dieux, Wagner. 22.30 Informations. 22.35 Musique de danse.

MARDI : 7.00 Musique légère. 7.15 Informations. 7.20 Autour du monde. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 La danse du balai. 12.25 Chansons. 12.45 Informations. 12.55 Mélodies et refrains. 13.30 Ecoutons chanter les Noirs. 16.30 Sonates de Mozart. 17.00 Feuilleton. 17.20 Interprètes genevoises. 17.45 Les belles vacances. 18.15 Musique française. 18.30 Le centenaire des UCJG. 18.40 Musique de jazz. 19.00 Micro partout. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.40 Aux yeux du souvenir. 20.00 Les aventures de M. Bise. 20.15 Musique légère. 20.30 La pièce du mardi. 22.30 Informations. 22.35 Quatuor à cordes.

FULLY - Salle du Cercle radical
Dimanche 21 août 1955, dès 15 h. 30
BAL
de la Saint-Symphorien
conduit par l'orchestre POL'SON
Entrée 1 fr. 50

Kermesse des Petits Lits blancs
au profit de la
Pouponnière valaisanne Mayens de Sion
Dimanche 21 août 1955
Dès 11 heures, apéritif, raclette, buffet, tea-room, pêche miraculeuse, magnifiques comptoirs
Tombola avec très beaux lots

Dimanche 21 août 1955, dès 15 h.
Saillon
Grande salle de l'Helvétienne
Bal d'été
conduit par le fameux ensemble
LEMANIA de Renens
Cantine — Bar
Invitation cordiale

Le grand succès
Chez Kluser
Le duo Pierre Michel
se produira dans les jardins de l'hôtel (éventuellement au restaurant), SAMEDI en soirée, DIMANCHE à midi, à l'apéritif du soir et en soirée

Fête cantonale des Costumes
Martigny-Croix
Samedi 20 août, dès 20 h. **Grande soirée de gala ★ Bal**
Dimanche 21 août, dès 9 h. et 14 h. **Grands cortèges et productions**

A remettre à

garage capable avec bonne organisation de vente

[redacted] représentation cantonale

d'une marque depuis longtemps introduite. Programme de vente varié.
Voitures jusqu'à 13 CV.
Camionnettes et camions de 450 kg. à 5 tonnes, avec moteur Diesel ou à benzine.

Les intéressés sont priés d'écrire sous chiffre P 47549 Z, à Publicitas, Zurich 1.

Sion, avenue du Midi - Chèques postaux II c 1800

Mlle G. Morand
pédicure
MARTIGNY
Rue des Acacias Tél. 6 14 43
de retour

LUCERNE

INSTITUT HELVETIA
Tél. 041 / 2 16 03
Diplôme de commerce — langues modernes — emplois fédéraux — COURS D'ALLEMAND — Internat pour jeunes gens — Etudes sérieuses — Ambiance familiale — Entrée 21 septembre 1955

Sommelière

de bonne présentation, connaissant le service de restauration, est demandée. Place stable.
Offres à Pauchon-Luy, Café-Restaurant de la Buvette, Morgins. Tél. 025 / 4 31 42.

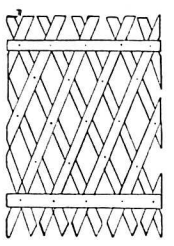

Clôtures
Vital MEUNIER
fabricant
MARTIGNY-BOURG
Tél. 026 / 6 18 13

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

dames ou demoiselles

aimant coudre à la machine (mise au courant), pas au-dessous de 20 ans. Places bien rétribuées et stables. — Offres par écrit sous chiffre R 3038, au journal.

TRACTEURS ET MONOAXES BUCHER
Motofaucheuses Bucher
Pompes et groupe motopompe arroseurs.
Toutes machines de fenaison et de culture
Charles Méroz Téléphone 6 13 79 Machines agricoles
Martigny-Ville Représentant des Ateliers de Constr. Bucher-Guyer

Blanchisserie, repassage, nettoyage de vêtements à sec et lavage chimique, teinture, tapis, rideaux, couvertures, stoppage.
A. GIROUD-NEUWERTH
MARTIGNY-VILLE, place du Midi

Boucherie Crausaz Saucisse sèche la pièce 30 ct.

Avec «Butagaz», la ménagère peut cuisiner rapidement et commodément, disposer même d'un four, et avoir une cuisine toujours propre et reluisante, d'un entretien facile.

Butagaz est livré à domicile. C'est un gaz non toxique. Il est économique à l'usage et ne nécessite aucune installation. Dès demain, vous pouvez l'avoir chez vous.

SHELL BUTAGAS

«Butagaz» — un produit Shell — pour la cuisson et l'éclairage, le chauffe-eau et le réfrigérateur

Sierre	Jules Bonvin, Serrurerie
Sion	Lorenz & Cie, Quincaillerie
Chamoson	Abel Carrupt, Agence agricole
Martigny-Ville	Stragiotti frères S.A., Ferblanterie
St-Maurice	Paul Coutaz, Combustibles

TRACTEURS 9 et 12 CV.
MOTO-FAUCHEUSE RAPID, 5, 6, 9 CV.
TRACTEURS PLUMETTAZ, avec ou sans treuil.
MOTOTREUILS viticoles et charrues.
MACHINES LANKER, monte-charge à pinces, 3 grandeurs, Piccolo. Parc électrique Lanker.
Echange, réparations, facilités de paiement.
Léon Formaz & Fils
MARTIGNY-BOURG - Tél. 6 14 46

Chaussures Bapri, Martigny-Bourg

Grand arrivage de chaussures à des prix très doux. Chaussures de travail pour hommes 22 fr. ; un peu plus forte 27 fr. ; chaussures de travail pour hommes, 2 semelles cuir et vibram 29 fr. ; chaussures de travail pour la montagne, 2 semelles avec Dufour, bourrelet, imperméables et très solides 45 fr. ; souliers pour militaires, semelle cuir, ferrage 32 fr. — Sandalettes pour dames, modèle isolé 5 fr. ; nouvelle sandalette lavable 6 fr. — Souliers de bal, noirs, pour hommes 27 fr. — Souliers de dames, forte semelle cuir 25 fr. ; avec vibram 27 fr. — Occasion : Nos 40 et 41 avec vibram 13 fr. ; enfants 5 fr.

Faites régulièrement contrôler vos pieds !

LUNDI 22 août,
de 10 heures à 16 h. 30

un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gracieux par la Maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée ! N'oubliez pas que seuls de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier que nous exigeons d'eux.

CHAUSSURES
A. CRETTON, MARTIGNY

On cherche à Martigny
APPARTEMENT
de 2 chambres, cuisine, cave. — S'adr. au journal sous R 3039.

DIVAN
avec traversin et planche aux pieds mobiles, protège-matelas, matelas à ressorts (garantie 10 ans), depuis 150 francs.
Alfred Brouchoud, tapisserie, linoléum, Le Châble, téléphone 026 / 7 13 10.

FROMAGE
Fromage maigre à Fr. 1.50 le kg., 6 - 15 % gras à Fr. 1.90, ¼ gras à Fr. 2.10. Pièces entières (environ 12 kg.) ou moitiés. - Envois contre remboursement.
Laiterie Karthause Ittingen près Frauenfeld (Thurgov).

Meubles en location ?
Grâce à nos conditions uniques de paiement et de livraison, vous ne devrez plus attendre de pouvoir payer comptant les meubles les plus urgents. Notre système de paiement vous aidera à embellir votre home maintenant déjà. Par exemple vous pouvez obtenir, pour
Fr. 8,— par semaine
chambres à coucher, salles à manger, garnitures rembourrées, meubles isolés, divans, combis, tapis, etc.
aux conditions du paiement comptant
Vous n'êtes pas obligés, chez nous, de vous en tenir à quelques modèles imposés. Dans votre intérêt, demandez notre prospectus No 410.
MOBILIA S. A.
Lausanne
30, rue de l'Ale
2e étage
Tél. 021 / 22 86 66

Roues de brouettes
toutes hauteurs et de toutes longueurs de moyeu avec **pneu, pneu plein, ou cercle en fer**

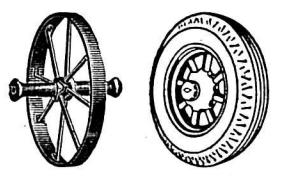

Roues à pneu pour chars, tombereaux, chars à bras. Essieux et freins. Roues mobiles avec pneu pour essieux ordinaires ou patentes
Fritz Bögli-von Aesch, Langenthal 45
Téléphone 063 / 2 14 02.

A vendre beaux
plantons de fraises
S'adr. chez Albano Jaquérioz, Bourg-Vieux, Martigny-Bourg.

A louer
APPARTEMENT
de 2 chambres, cuisine avec prise pour la cuisinière électrique, cave et galetas. S'adr. à Alfred Chappot, La Bâtiaz.

A vendre
moto BSA 350
fourche télescopique, siège arrière, porte-bagages, pneus neufs, parfait état mécanique, comme neuve, 1000 francs. Occasion unique. Deux casques, bottes et sacoches cuir *sont offerts*. — S'adr. à A. Fasnacht, tél. 026 / 6 16 28 (entre 12 et 14 h.).

A vendre sur place Centrale, à Martigny,
APPARTEMENT
de 3 chambres, cuisine, hall, salle de bains, cave et galetas. — S'adr. par écrit au journal sous chiffre R 3049.

ECOLE TAMÉ SION
Rue Dixence (face ancien hôpital)
Tél. 027 / 2 23 05
COURS DE COMMERCE COMPLET 6-9 mois
Cours de secrétaire - sténo - dactylo 4-6 mois
Cours de langues étrangères . . . 3-6 mois
Cours de préparation aux examens d'admission PTT, douanes, CFF . . . . . 4-6 mois
(Sections pour débutants et élèves avancés)
DIPLOME et CERTIFICATS de commerce secrétaire, sténo-dactylo et langues
RENTREE : 14 et 28 septembre
P. S. — Du 22 août au 30 septembre :
COURS DE VACANCES
Demandez conditions et prospectus gratuits à la Direction. ✱ **Garantie :** Prolongation éventuelle des cours **gratuite.**

Pêches
de table et confiture. S'adr. à M. Dirren-Vaudan, ferme, La Zouillat, La Bâtiaz. Tél. 6 16 68.

A vendre un
fourgon VW
année 1949. — S'adr. au journal sous R 2970.

A vendre beaux
plantons de fraises
Mme Moutot, très gros fruits, 8 fr. le cent. — S'ad. Henri Pirollet, Aigle. Tél. 025 / 2 23 79.

A vendre voiture
FIAT 1100 E
1950, en parfait état de marche. — Garage Arlettaz, Orsières. Téléphone 026 / 6 81 40.

PERDU
une valise fibre brun avec diverses choses, entre Saxon et Sion, le 17 août. — Téléphoner à la Boulangerie Payn, Saxon.

Pour cause de départ, à louer tout de suite
APPARTEMENT
de deux chambres et cuisine, avec salle de bains et chauffage central. — S'adr. chez J. Grillet, Martigny-Ville.

OCCASION A vendre
buffet de cuisine
crème, en parfait état. — S'adr. à Mme R. Sauthier, maison Bassi, Martigny-Bourg.

A vendre
3 tonneaux
de 100 litres et un
pressoir
de 4 brantées, à l'état de neuf. S'ad. à Mme Edouard Veuthey, Saxon.

On cherche
SOMMELIÈRE
pour le nouveau café-restaurant Bellevue, au Sommet des Vignes sur Martigny, en bordure de la nouvelle route de la Forclaz. Entrée immédiate. Bons gages assurés. — S'adr. à Denis Moret, Ravoire. Tél. 026 / 6 16 19.

On demande
Italien
pour travail de campagne. Entrée tout de suite ou à convenir. — S'adr. au journal sous R 3052.

VEUF
dans la cinquantaine, avec deux enfants, cherche personne de 30 à 40 ans pour tenir le ménage. Italienne acceptée. — Faire offres par écrit au journal sous chiffre R 3051.

A VENDRE
faute d'emploi : fourneau à mazout, avec accessoires, état de neuf, ainsi qu'une poussette « Wisa Gloria ». S'ad. à Louis Ducrot, Charrat.

A vendre un
pousse-pousse
en bon état. S'adr. à Mme Valmagia, Branson-Fully.

On demande à acheter d'occasion
potager à bois
en parfait état. — Tél. 026 4 73 28.

A louer à Martigny
appartements
de deux et trois pièces, bains. Tél. 026 / 6 19 10.

CHIEN
Egaré jeune fox noir et feu répondant au nom de Fanfan. Aviser M. Kittel, Martigny-Bourg. Tél. 6 10 33. Récompense.

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats !

Georges Vairoli
médecin-dentiste
MARTIGNY
absent
jusqu'au 4 septembre

Bernard STRAGIOTTI
reliure, encadrement, cartonnage
MARTIGNY
sera fermé
du 22 août au 12 septembre pour cause service militaire

Sténo-dactylo
en possession de diplôme et bonnes notions d'allemand, cherche place dans région de Martigny - Saint-Maurice comme débutante. Entrée tout de suite ou à convenir. — S'adr. au journal sous R 3048.

On cherche dans maison d'une famille moderne
jeune fille
bien au courant de tous les travaux ménagers, auprès de deux personnes. Si possible quelques connaissances de la langue allemande. Faire offres à Mme Brauchli, rue Gurnigel 19, Nidau-Bienne.

On cherche tout de suite
sommelière
pour Martigny
Tél. 026 / 6 19 10.

On demande pour 10 à 15 jours, à la montagne (1500 mètres)
JEUNE FILLE
au-dessus de 15 ans pour aider dans petit ménage. — S'adr. au journal sous chiffre R 3053.

Buffet de gare de bonne station du Centre cherche pour début septembre
SOMMELIÈRE
(âge au moins 25 ans) connaissant le service. — Ecrire sous chiffre P 10397 S, à Publicitas, Sion, en joignant photo et références.